



Broadband Integrator

SOCIETE
TUNISIENNE
D'ENTREPRISES
DE TELECOMMUNICATIONS

RAPPORT ANNUEL 2015

The world of High Tech

FTTx

Video Surveillance

Unified Communication Solution

SOMMAIRE

1- ACTIVITES ET RESULTATS DE LA SOTETEL

Lettre du Président
La SOTETEL en bref
Événements marquants de l'exercice 2015
Revue des segments d'activité
Évolution de la Société
Indicateurs financiers
Les perspectives 2016

2-INFORMATIONS AUX ACTIONNAIRES

Participations
Actionnariat
Organes d'Administration et de Direction
Affectations des Résultats
Évaluation du système de contrôle interne
Evolution des capitaux propres
Ressources humaines

3-ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2015

BILAN
ÉTAT DE RÉSULTAT
ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE
SCHÉMA DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION
TABLEAU D'AMORTISSEMENT
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
ORDRE DU JOUR ET PROJET DE RÉSOLUTIONS DE L'AGO

1-ACTIVITES ET RESULTATS DE LA SOTETEL

Lettre du Président

La SOTETEL en bref

Événements marquants de l'exercice 2015

Revue des segments d'activité

Évolution de la Société

Indicateurs financiers

Analyse financière par ratios

Les perspectives 2016

1. ACTIVITES ET RESULTATS

1.1. LETTRE DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément à l'article 30 des statuts, pour vous présenter les résultats de notre société durant l'exercice Clos le 31 décembre 2015, soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice, vous donner lecture des rapports de votre commissaire aux comptes et vous tenir informés de la situation et de l'évolution des activités de la société durant la période en cours et à venir

L'année 2015 a été particulièrement difficile pour la SOTETEL. Malgré un chiffre d'affaires en croissance de 7% par rapport à 2014, le résultat a régressé, portant le déficit cumulé, à un seuil avoisinant 50% du capital

Un plan de relance engagé courant 2015, a permis de réduire le déficit à fin 2015

L'amélioration de la situation actuelle de la société et de sa rentabilité passera impérativement par l'engagement d'un plan d'action solide s'articulant autour des axes suivants

- Une restructuration et réorganisation de la SOTETEL
- Un développement de nos activités aussi bien localement qu'à l'export
- Un plan de compression des coûts et des charges

Plusieurs chantiers sont déjà lancés, avec l'objectif de retourner progressivement à l'équilibre

Nous vous présentons et développons ces données en détail dans le reste de notre rapport. Nous restons à votre disposition pour débattre de tout sujet concernant le présent et l'avenir de notre société

LE PRESIDENT DU CONSEIL

1.2. La SOTETEL en Bref

La **SOTETEL** est un acteur de référence dans le domaine des télécommunications opérant depuis 1981 sur le marché tunisien et à l'étranger. Elle est pionnière dans la mise en œuvre et la maintenance des réseaux de télécommunications.

La **SOTETEL** a joué un rôle prépondérant dans le déploiement de l'infrastructure de télécommunications en Tunisie, en prenant part à tous les grands projets réalisés pour le compte de l'Etat puis de l'opérateur national. Elle est également le partenaire privilégié des principaux équipementiers internationaux opérant en Tunisie.

La **SOTETEL** est un bâtisseur des réseaux et des services de télécommunication de nouvelles générations, ses activités couvrent principalement quatre domaines : **Les infrastructures réseaux - Le câblage et la connectivité – Les réseaux hauts débits fixes et mobiles - Les solutions et les services à valeurs ajoutées**

1.3. EVENEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2015

- Le Chiffre d'affaires 2015 a enregistré une augmentation de 7% par rapport à 2014
- Malheureusement, le résultat net était déficitaire de - 5 253 254 TND
- Un plan de relance a été lancé courant 2015 pour y pallier, mais surtout éviter d'avoir un cumul de pertes égal ou supérieur à 50% du capital social
- Une certaine maîtrise des charges d'exploitation a été enregistrée le deuxième semestre 2015, avec une amélioration des résultats d'exploitation au 4ème trimestre
- Le commissaire aux comptes a remis un courrier à la direction générale par lequel il a attiré l'attention sur les difficultés encourus par l'entreprise et le risque de mise en application des dispositions de l'article 6 de la loi 95-34 du 17 avril 1995 concernant le redressement des entreprises en difficultés économiques
- Une action structurelle de réduction des charges fût nécessaire. Un plan de restructuration des ressources humaines, avec le départ de près de 25% de l'effectif, est entré en vigueur le 1 avril 2016
- La SOTETEL a fait par ailleurs, l'objet d'un contrôle fiscal, courant de l'année 2015
- A la suite de la démission de Mr Omrane Kammoun en tant que Directeur Général de la SOTETEL, Mr Hafedh Ksomtini, a assuré l'intérim, en tant que Directeur Général Délégué
- Un nouveau Directeur Général, Mr Habib HAMMAMI, a intégré la SOTETEL fin mars 2016

1.4. REVUE DES SEGMENTS D'ACTIVITES

SERVIVES CONVERGENTS

L'activité « Services Convergents » a réalisé un chiffre d'affaires de **10101 KDT** en 2015 contre **11355 KDT** en 2014 soit une baisse de **11%**.

L'année 2015 a été marquée principalement par les réalisations suivantes :

- **Services Convergents** : extension du réseau Métro-Ethernet pour le compte de Tunisie Télécom et ce, pour le déploiement et l'agrégation des services hauts débits, 3G, MSAN et Business CPE (Customer Provider Edge)
- **Accès** : Installation, fourniture et mise en service des réseaux LAN pour le compte de plusieurs clients potentiels
- **SAV** : Service après vente pour la maintenance des installations auprès de plusieurs clients établis dans les zones d'intervention de nos cinq pôles de Tunis, Sousse, Sfax, Médenine et Gafsa :
 - Etablissements publics (ministères, hôpitaux, banques, universités, postes, CNSS,...)
 - Etablissements privés (PME, banques, assurances, cliniques, hôtels, universités privés,...)
- **ATI** : La fourniture et l'installation d'une solution e-present permettant d'assurer une multi-conférence à distance
- **NMS** : Network Management System au profit de Tunisie Télécom

BACKBONE ET FTTH

L'activité « Backbone et FTTH » a réalisé un chiffre d'affaires de **17 825 KDT** en 2015 contre **12 969 KDT** en 2014 soit une hausse de **37%**.

Les principales réalisations ont porté sur :

1. Les travaux de développement du réseau d'accès fibre optique de Tunisie Télécom par déploiement des solutions FTTX (Boucles métrés fibres, Raccordement des clients Gros comptes, Raccordement des clients Résidentiels, Raccordement des Nodes B, Alimentation des IPMSAN ...) sur tout le territoire Tunisien.
2. Les travaux de génie civil, la fourniture et la pose des câbles en fibres optiques (Marché Sécurisation).
3. La maintenance et sécurisation du réseau de transmission par fibres optiques de Tunisie Télécom sur tout le territoire de la République (24 Régions).
4. L'installation, la fourniture et le redéploiement des équipements de transmission.

5. La mise à niveau des répartiteurs généraux & le swap des IPMSans de Tunisie Télécom
6. La supervision, la maintenance des câbles Fibre Optique et l'entretien des conduites de la ligne ferroviaire Tunis-Sfax pour le compte de l'Office National de Télédiffusion.
7. Les travaux de « Génie civil » pour la pose d'un câble fibre optique pour le compte de la SNCFT d'un montant de 5MDT
8. L'extension et l'entretien des réseaux locaux d'abonnés sur l'ensemble du territoire Tunisien.
9. L'installation des réseaux locaux et le raccordement des abonnés du Tunisie Télécom
10. Les travaux portant sur les déviations des routes nationales

RESEAUX D'ACCÈS CUIVRE

L'activité « Réseaux d'Accès Cuivre » a réalisé un chiffre d'affaires de **1 937 KDT** en 2015 contre **2 476KDT** en 2014, enregistrant ainsi une baisse de **22%**.

Les principales réalisations ont porté sur :

1. L'extension et l'entretien des réseaux locaux d'abonnés sur l'ensemble du territoire ;
2. L'installation des réseaux locaux et le raccordement des abonnés de Tunisie Télécom ;
3. La mise à niveau des répartiteurs généraux de Tunisie Télécom

WIRELESS

L'activité Wireless a réalisé courant 2015 un chiffre d'affaires de **7 801 KDT** contre **7 605 KDT** en 2014, enregistrant ainsi un accroissement de **3%**.

Les principales réalisations ont porté sur :

1. Le déploiement du réseau 3G Tunisie Télécom avec les Équipementiers HUAWEI et ERICSSON ;
2. La maintenance des sites GSM et renforcement des pylônes ;
3. La fourniture et l'installation des mâts et pylônes des sites radioélectriques pour le compte de Tunisie Télécom ;
4. La reprise des activités recherche et acquisition des sites GSM.

CORE

L'activité « Core » a réalisé courant 2014 un chiffre d'affaires de **1 271 KDT** contre **1 314 KDT** en **2014** enregistrant ainsi une baisse de **3%** expliquée par un retard dans la réalisation des projets IP-MSAN et Cannibalisation des ateliers d'énergie conclus avec Tunisie Télécom.

Les principales réalisations ont porté sur :

1. Projet d'entretien des systèmes de climatisation d'un montant de 571 933 DT HTVA n'a pas atteint le montant max du marché et ce pour manque de commande et des raisons techniques imputés au client.
2. Le marché de cannibalisation des ateliers d'énergie d'un montant de 800 000 DT HTVA a été soldé durant 2013, et les travaux exécutés courant 2015 et estimés à 250 000 DT HTVA environ seront facturés en 2016 et ce pour absence de cadre contractuel.
3. Il faut noter l'entrée en vigueur du projet IP MSAN Huawei durant le 4^{ème} trimestre 2015.

EXPORT

Les activités de l'export ont été généralement limitées à quelques initiatives afférentes à l'expertise et à la location des ressources humaines spécialisées. Par ailleurs ; les activités à l'export ont été affectées par l'arrêt des activités en Libye pour des raisons sécuritaires.

I.5. EVOLUTION DE LA SOCIETE

Les chiffres clés qui ont marqués l'évolution de la société sont résumés dans le tableau suivant :

Désignation	2011	2012	2013	2014	2015
Capitaux propres (avant résultat)	27 831	27 106	26 741	25 147	20 342
Taux de croissance	1,6%	-2,6%	-1,3%	-7,2%	-19,1%
Total Bilan	50 711	51 024	50 455	52 017	50 201
Taux de croissance	-2,9%	0,6%	-1,1%	1,9%	-3,5%
Chiffre d'affaires Total	32 480	38 267	37 798	36 655	39 136
Taux de croissance	-18,0%	17,8%	-1,2%	-4,2%	6,8%
CA Réseaux privés	8 378	9 263	6 627	25 300	29 035
CA Réseaux publics	24 102	29 004	31 171	11 355	10 101
Résultat d'exploitation	-776	-152	-1 771	-4 360	-4 863
Résultat net de l'exercice	504	907	-1 399	-4 644	-5 253

I.6. INDICATEURS FINANCIERS

REVENUS : augmentation du chiffre d'affaires de **7%** par rapport à 2014, passant de **36.655KDT** à **39.136KDT**.

RESULTAT : réalisation d'un résultat net d'impôt de **-5.253KDT** contre **-4.644KDT** en 2014.

LES CHARGES D'EXPLOITATION : Les charges d'exploitation ont atteint **44.154KDT** en 2015 contre **41.163KDT** en 2014, enregistrant ainsi une hausse de **7%** se détaillant comme suit :

- Les achats consommés ont passé de **24.340KDT** en 2014 à **26.501KDT** en 2015, enregistrant une augmentation de **9%** ;
- Les services extérieurs ont passé de **1.979 KDT** en 2014 à **1.703 KDT** en 2015, enregistrant une baisse de **14%** ;
- Les Charges du Personnel ont passé de **12.523KDT** en 2014 à **12.969KDT** en 2015, enregistrant une hausse de **4%** ;
- Les autres charges d'exploitation ont passé de **767KDT** en 2014 à **596KDT** en 2015.

LE BILAN : le total du bilan arrêté au 31/12/2015 a enregistré une baisse par rapport à 2014 de **1816KDT** passant de **52.017KDT** en 2014 à **50.201KDT** en 2015.

LES POSTES DE L'ACTIF :

- Les immobilisations incorporelles nettes ont atteint **3 KDT** en 2015 contre **6 KDT** en 2014 ,
- Les immobilisations corporelles nettes ont atteint **8.567 KDT** pour l'année 2015 contre **8.688 KDT** en 2014 ,
- Les valeurs d'exploitation nettes ont atteint **3.542 KDT** en 2015 contre **4.338 KDT** en 2014 ,
- Le compte clients net a enregistré une baisse de **1.999 KDT**, passant de **30.078 KDT** en 2014 à **28.079 KDT** en 2015

LES POSTES DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS :

- Les capitaux propres avant affectation du résultat en 2015 ont atteint **20.342KDT** contre **25.147KDT** en 2014 ,
- Le résultat de l'exercice 2015 est déficitaire de **5.253KDT** contre un déficit de **4.644KDT** en 2014 ,
- Les passifs non courants ont passé de **583KDT** en 2014 à **2 001KDT** en 2015 ,
- Les passifs courants ont passé de **30.931KDT** en 2014 à **33.111KDT** en 2015

I.7. PERSPECTIVES 2016

Le plan de relance engagé en 2015, doit être consolidé en 2016 L'objectif étant de redresser la situation et revenir vers un équilibre financier Ce plan d'action s'articule autour des axes suivants

-Augmentation du Chiffre d'affaire

-Compressions des postes de charges importants et amélioration des performances Masse salariale, achats et services consommés, et frais généraux Un plan de restructuration des Ressources humaines devant être finalisé au premier Trimestre 2016

-Un programme d'investissement pour une meilleure efficacité et efficience la production

-Le déploiement d'un projet de réorganisation et de ré-engineering des processus, pour une meilleure efficacité de l'organisation

-Le lancement d'un programme de développement des activités Export

2- INFORMATIONS AUX ACTIONNAIRES

Participations

Actionnariat

Organes d'Administration et de Direction

SOTETEL en Bourse

Affectations des Résultats

Évaluation du système de contrôle interne

Evolution des capitaux propres

Les ressources humaines

2. INFORMATIONS AUX ACTIONNAIRES

2.1. PARTICIPATIONS

Désignation	Participation	%	Dépréciation	V. nettes au 31/12/15	V. nettes au 31/12/14
CERA	1 000	6,25	-	1 000	1 000
A T J	89 900	9	-	89 900	89 900
IT COM (*)	297 070	99	297 070	-	-
S R S (*)	150 000	50	150 000	-	-
TUN AUTOROUTES	253 421	0,3	-	253 421	253 421
ESPRIT	130 000	13	-	130 000	130 000
Sousse Techno-city	40 000	2	-	40 000	40 000
TOPNET	79	0	-	79	79
Total	961 470		447 070	514 400	514 400

2.2. ACTIONNARIAT

REPARTITION DU CAPITAL

Le capital de la SOTETEL s'élève à 23 184 000 dinars répartis comme suit

Actionnaires	Nombre d'actions	Part du capital
Tunisie Télécom	1 622 880	35,00 %
El Atheer Funds	346 500	7,47 %
Divers porteurs dont	2 667 420	57,53 %
SPDIT	104 509	2,25%
PENTABELL	81 971	1,77%
STB finance	71 000	1,53%
MAALEJ SAID	66 000	1,42%
Total	4 636 800	100%

CONDITIONS D'ACCÈS AUX ASSEMBLÉES

- Les convocations aux assemblées générales sont faites, quinze jours francs au moins à l'avance, par un avis inséré au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux journaux quotidiens dont l'un en langue arabe ,
- Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées générales extraordinaires, mais ne peuvent assister aux assemblées générales ordinaires que les actionnaires détenant au moins 10 actions ou plus Toutefois, les propriétaires de moins de 10 actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par un actionnaire, conformément à un pouvoir dûment signé

- Le droit d'assister aux assemblées générales se fait par simple justification de l'identité de l'actionnaire et à condition que les actions soient libérées des versements exigibles et qu'elles aient été immatriculées à son nom cinq jours ouvrables avant la date de l'Assemblée

(Extraits des articles 30 et 31 du statut de la SOTETEL)

LE RACHAT D' ACTIONS

En application des dispositions de l'article 19 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du Marché Financier, la SOTETEL a réservé un montant de 500mDTT pour le rachat de ses propres actions en vue de réguler leurs cours sur le marché, et ce, pour une période ne dépassant pas trois années

2.3. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nom & Prénom	Durée du mandat	Fonction exercée	Société
Tunisie Télécom (représentée par Mr Nizar Bouguila)	2014-2015-2016	Président Directeur Général	Tunisie Telecom
M Philippe Montourcier	2014-2015-2016	Directeur Central	Tunisie Telecom
M Lassaad Ben Dhiab	2016-2017-2018	Directeur Central	Tunisie Telecom
M Nejib Dimassi	2014-2015-2016	Représentant du flottant	
M Habib Bouzouita	2014-2015-2016	Représentant du flottant	
M Mohamed Ali Mlouka	2014-2015-2016	Représentant du flottant	

RÈGLES APPLICABLES À LA NOMINATION ET AU REMPLACEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Les Membres du Conseil d'Administration sont nommés par l'Assemblée Générale Constitutive ou par l'Assemblée Générale Ordinaire, la durée des fonctions des administrateurs est de trois ans
- La désignation des Membres du Conseil d'Administration prend effet à partir de l'acceptation de leurs fonctions et éventuellement à partir de la date de leur présence aux premières réunions du Conseil
- Les administrateurs désignés par l'élection sont rééligibles
- L'Assemblée Générale Ordinaire peut à tout moment révoquer les Membres du Conseil d'Administration
- L'Assemblée Générale Ordinaire peut nommer un salarié de la société comme Membre du Conseil d'Administration à condition que son contrat de travail soit antérieur de cinq années à sa nomination et correspond à un emploi effectif
- Le Conseil d'Administration peut, entre deux Assemblées Générales procéder à des nominations à titre provisoire en cas de vacance d'un poste suite à un décès, une incapacité physique, une démission ou à la survenance d'une incapacité physique

- Cette nomination est soumise à la ratification de la prochaine Assemblée Générale. Au cas où l'approbation n'aura pas lieu, les délibérations prises et les actes entrepris par le Conseil n'en seront pas moins valables
- Lorsque le nombre des Membres du Conseil d'Administration devient inférieur au minimum légal, les autres membres doivent convoquer immédiatement l'Assemblée Générale Ordinaire en vue du comblement de l'insuffisance du nombre des membres

(Extraits des articles 19 et 20 du statut de la SOTETEL)

2.4. AFFECTATION DES RESULTATS

Sur les bénéfices nets, il est prélevé dans l'ordre suivant

- 1- Les reports déficitaires
- 2- 5% au moins pour constituer les réserves légales obligatoires et ce jusqu'à hauteur de 10% du capital social ,
- 3- Les sommes que le Conseil d'Administration jugera utiles à la constitution d'un fonds de prévoyance destiné à faire face aux dépenses de construction et installations nouvelles ,
- 4- La somme nécessaire pour servir aux actions un premier dividende de 6% sur le capital libéré non amorti, sans que si les bénéfices d'une année ne permettent pas ce paiement, les actionnaires puissent le réclamer sur les bénéfices des années suivantes ,
- 5- La somme que le Conseil juge utile pour servir le fonds d'intéressement du personnel de la SOTETEL ,

Toutefois, l'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, a le droit de décider le prélèvement, sur la proportion revenant aux actionnaires dans le solde des bénéfices des sommes qu'elle juge convenables de fixer, soit pour être reportées à nouveau sur l'exercice suivant, soit pour des amortissements supplémentaires de l'actif, soit pour être portées à des fonds de réserves extraordinaires

Ce fonds peut être notamment affecté suivant ce qui est décidé par l'Assemblée Générale Ordinaire, soit au rachat et à l'annulation d'actions de la société, soit encore à l'amortissement de ces actions qui ne peut se faire que par le remboursement à chaque actionnaire d'une fraction égale. Les actions amorties sont remplacées par les actions de jouissance qui, sauf le droit au premier dividende de 6% et au remboursement du capital, confèrent au propriétaire tous les droits attachés aux actions non amorties

Le paiement des dividendes se fait aux périodes fixées par le Conseil d'Administration

(Extraits de l'article 43 du statut de la SOTETEL)

2.5. EVALUATION DU SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

Courant 2015, les travaux d'audit interne ont porté sur

- Le suivi des recommandations du conseil d'administration
- Le suivi des recommandations du comité d'audit, et du commissaire aux comptes, en matière d'amélioration des processus et le respect des règles de contrôle interne

-Evaluation des procédures relatives à la gestion du patrimoine, achats, recouvrement, facturation et gestion du parc automobile

Recommandations émises :

- Accélérer la réorganisation de la société ainsi que la réingénierie de ces processus
- Accélérer la mise en place des initiatives prévues dans le plan de relance
- Optimiser le processus d'engagement et de choix des sous-traitants
- Optimiser la gestion du parc auto

EVOLUTIONS DES CAPITAUX PROPRES : (2011-2015)

(Exprimé en DT)

Designations	CAPITAL SOCIAL	RESERVES LEGALES	Réserves fonds social	Prime d'émission	Réserves fonds Régul	Avoirs des actionnaires	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total des capitaux
Solde au 31/12/2011 (avants affectation)	23 184 000	1 871 369	757 763	1 054 674	500 000	-80 881	543 595	503 768	28 334 288
Variation des résultats reportés							503 768	-503 768	
Solde au 31/12/2011 (après affectation)	23 184 000	1 871 369	757 763	1 054 674	500 000	-80 881	1 047 363	0	28 334 288
Attribution de dividendes							-927 360		
Variation des réserves légales		52 368					-52 368		
Variation des réserves pour fonds social			-194 519						
Variation avoir des actionnaires						-106 356			
Résultat de l'exercice 2012								906 943	
Solde au 31/12/2012 (avant affectation)	23 184 000	1 923 737	563 244	1 054 674	500 000	-187 237	67 636	906 943	28 012 997
Variation des résultats reportés							906 943	-906 943	
Solde au 31/12/2012 (après affectation)	23 184 000	1 923 737	563 244	1 054 674	500 000	-187 237	974 579	0	28 012 996
Attribution de dividendes							-920 490		
Variation des réserves légales		48 729					-48 729		
Variation des réserves pour fonds social			-205 722						
Variation avoir des actionnaires						-145 708			
Résultat de l'exercice 2013								-1399 376	
Solde au 31/12/2013 (avant affectation)	23 184 000	1 972 466	357 522	1 054 674	500 000	-332 945	5 361	-1 399 376	25 341 702
Variation des résultats reportés							-1399 376	1399 376	
Solde au 31/12/2013 (après affectation)	23 184 000	1 972 466	357 522	1 054 674	500 000	-332 945	-1 394 015	0	25 341 701
Variation des réserves légales									
Variation des réserves pour fonds social			-188 455						
Variation avoir des actionnaires						-6 112			
Résultat de l'exercice 2014								-4643 691	
Solde au 31/12/2014 (avant affectation)	23 184 000	1 972 466	169 067	1 054 674	500 000	-339 057	-1 394 014	-4 643 691	20 503 445
Variation des résultats reportés							-4643 691	4643 691	
Solde au 31/12/2014 (après affectation)	23 184 000	1 972 466	169 067	1 054 674	500 000	-339 057	-6 037 705	0	20 503 444
Variation des réserves légales									
Variation des réserves pour fonds social			-162 225						
Variation avoir des actionnaires						791			
Résultat de l'exercice 2015								-5 253 254	
Solde au 31/12/2015 (avant affectation)	23 184 000	1 972 466	6 842	1 054 674	500 000	-338 266	-6 037 704	-5 253 254	15 088 757

2.6. LES RESSOURCES HUMAINES

A- EFFECTIF :

L'effectif au 31/12/2015 est de 494 dont 466 permanents.

Designation	2014	2015	2015 Vs 2014
Revenus	36 655	39 137	7%
Masse salariale	12523	12969	4%
Effectif debut	518	509	-2%
Effectif fin	510	494	-3%
Effectif moyen	530	526	-1%
Revenu annuel moyen par agent	24	25	-12%
Ratio CA/Effectif	69	74	8%
Ratio Masse salariale/ revenu en %	34%	33%	1 points

B- FORMATION ET RENFORCEMENT DES COMPETENCES

L'année 2015 s'est caractérisée par la poursuite de la réalisation des actions de formation certifiante notamment dans le domaine de la gestion des réseaux télécoms. A cet effet, plus de 15 ingénieurs ont participé à des actions de formation avec un coût total de 31000DT.

Aussi, et compte tenu de l'impact positif sur l'évolution de la carrière de l'Agent, des actions de formation, en vue d'une promotion professionnelle, ont été engagées en faveur de 28 Agents, et compte tenu de l'importance de la formation métier plus de 160 H/J ont été réalisés.

3-ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2015

BILAN

ETAT DE RÉSULTAT

ETAT DE FLUX DE TRÉSORERIE

SCHÉMA DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

TABLEAU D'AMORTISSEMENT

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

ORDRE DU JOUR ET PROJET DE RÉSOLUTIONS DE L'AGO

BILAN

Arrêté au 31 Décembre 2015 (exprimé en Dinar Tunisien)

	NOTES	31/12/2015	31/12/2014
ACTIFS NON COURANTS			
ACTIFS IMMOBILISES		9 084 586	9 208 543
Immobilisations incorporelles		1 033 887	1 029 872
Moins : amortissements		-940 429	-934 049
Moins : provisions		-90 000	-90 000
		3 457	5 823
Immobilisations corporelles	A-1	26 597 238	25 850 170
Moins : amortissements		-18 030 509	-17 161 850
		8 566 729	8 688 320
Immobilisations financières	A-2	961 470	961 470
Moins : provisions		-447 070	-447 070
		514 400	514 400
Autres actifs non courants	A-3	669 441	599 663
Moins : provisions		-481 488	-315 980
		187 953	283 683
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		9 272 539	9 492 226
ACTIFS COURANTS			
Stocks		4 227 262	4 979 164
Moins : provisions		-685 164	-641 623
	A-4	3 542 097	4 337 541
Clients & comptes rattachés		33 168 485	34 725 384
Moins : provisions		-5 089 886	-4 647 384
	A-5	28 078 599	30 078 000
Autres actifs courants		8 804 794	7 800 546
Moins : provisions		-768 285	-768 285
	A-6	8 036 508	7 032 261
Placements et autres actifs financiers		197 035	202 801
Moins : provisions		-142 321	-142 321
	A-7	54 714	60 480
Liquidités et équivalents de liquidités	A-8	1 216 895	1 016 348
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		40 928 813	42 524 631
TOTAL DES ACTIFS		50 201 351	52 016 856

BILAN

Arrêté au 31 Décembre 2015 (exprimé en Dinar Tunisien)

	NOTES	31/12/2015	31/12/2014
CAPITAUX PROPRES	P-1		
Capital social	P-1-1	23 184 000	23 184 000
Réserves légales		1 972 467	1 972 467
Réserves pour fonds social		6 841	169 066
Autres capitaux propres		1 216 409	1 215 618
Résultats reportés	P-1-2	-6 037 706	-1 394 015
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT		20 342 011	25 147 136
Résultat de l'exercice	P-2	-5 253 254	-4 643 691
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		15 088 757	20 503 445
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunt		689 448	
Provisions pour risques	P-3	1 311 931	582 855
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		2 001 379	582 855
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	P-4	14 815 656	17 860 278
Autres passifs courants	P-5	12 042 438	10 720 638
Concours Bancaires et autres passifs financiers	P-6	6 253 121	2 349 640
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		33 111 215	30 930 556
TOTAL DES PASSIFS		35 112 594	31 513 411
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		50 201 351	52 016 856

ETAT DE RESULTAT

Du 1er janvier jusqu'au 31 Décembre 2015 (exprimé en Dinar Tunisien)

	NOTES	31/12/2015	31/12/2014
PRODUITS D'EXPLOITATION	R-1		
Ventes, travaux & services	R-1-1	39 136 192	36 655 328
Autres produits d'exploitation		154 749	147 716
Total des produits d'exploitation		39 290 941	36 803 044
CHARGES D'EXPLOITATION	R-2		
Achats consommés	R-2-1	26 501 049	24 340 222
Services extérieurs	R-2-2	1 702 795	1 978 760
Charges de personnel	R-2-3	12 968 872	12 523 441
Autres charges	R-2-4	596 437	767 314
Dotations aux amortissements et aux provisions	R-2-5	2 384 379	1 553 743
Total des charges d'exploitation		44 153 532	41 163 480
Résultat d'exploitation	R-3	-4 862 590	-4 360 436
Charges financières	R-3-1	-783 310	-554 707
Produits financiers	R-3-2	143 840	250 526
Autres gains ordinaires	R-3-3	339 781	106 192
Résultat des activités ordinaires avant impôt		-5 162 279	-4 558 425
Impôt sur les sociétés	R-4	90 975	85 266
Résultat des activités ordinaires après impôt		-5 253 254	-4 643 691
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-5 253 254	-4 643 691

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
Du 1er janvier jusqu'au 31/12/2015 (exprimé en dinars)

DESIGNATIONS	31/12/2015	31/12/2014
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Encaissements	46 597 269	43 052 280
Clients	46 036 078	41 454 091
Produits divers ordinaires	561 191	1 598 189
Placements courants		
Remboursements prêts par le personnel		
Décaissements	48 506 372	43 296 321
Fournisseurs	29 885 431	26 146 904
Personnel	10 524 754	10 574 093
Etats et collectivités publiques	5 532 348	5 133 600
Placements courants		
Autres décaissements	2 563 839	1 441 724
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation	-1 909 104	-244 041
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIV. D'INVESTISSEMENT		
Encaissements	35 100	62 165
Cessions d'Immobilisations	35 100	62 165
Décaissements	1 044 902	465 226
Acquisition immobilisations incorporelles	50 393	150 364
Acquisition immobilisations corporelles	994 509	314 862
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-1 009 802	-403 061
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIV. DE FINANCEMENT		
Encaissements	37 466	108 323
Dividendes		
Produits financiers / Placements courants		
Produits financiers / CC. Bancaires		1 715
Régies d'avances et d'accréditifs	37 466	106 608
Décaissements	821 494	798 141
Dividende & Jetons de présence	52 157	28 008
Régies d'avances et d'accréditifs	40 191	111 911
Charges Financières	566 922	459 768
Remboursement Emprunts		
Subventions accordées par le Fonds Social	162 225	198 454
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-784 028	-689 818
Variation de la trésorerie	-3 702 934	-1 336 920
Trésorerie au début de l'exercice	-1 333 292	3 628
Trésorerie à la clôture de l'exercice	-5 036 226	-1 333 292

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Arrêté au 31 Décembre 2015 (exprimé en Dinar Tunisien)

PRODUITS	31/12/2014	31/12/2015	CHARGES	31/12/2014	31/12/2015	SOLDES	31/12/2014	31/12/2015
Ventes travaux & services	36 655 328	39 136 192	Coût de production	24 340 222	26 501 049	Marge sur Coût Matières	12 315 106	12 635 143
Marge sur Coût Matières	12 315 106	12 635 143	Autres charges externes	1 978 760	1 702 795	Valeur ajoutée brute	10 336 346	10 932 348
Valeur ajoutée brute	10 336 346	10 932 348	Impôts et taxes	606 385	545 023			
			Charges de personnel	12 523 441	12 968 872	Excédent brut d'exploitation	-2 793 480	-2 581 547
Excédent brut d'exploitation	-2 793 480	-2 581 547	Autres charges ordinaires	160 929	51 414			
Autres produits ordinaires	147 716	154 749	Charges financières	554 707	783 310			
Produits financiers	250 526	143 840	Dotations aux amortiss. et aux provisions	1 553 743	2 384 379			
Autres Gains ordinaires	106 192	339 781	Impôt sur les sociétés	85 266	90 975			
Total	-2 289 046	-1 943 176	Totaux	2 354 645	3 310 077	Résultat des activités ordinaires	-4 643 691	-5 253 254

TABLEAU D'AMORTISSEMENT AU 31/12/2015

DESIGNATIONS	(EXPRIME EN DINARS)												
	TERRAINS	CONSTRUCTION	MAT.DE CHAN ET OUTILLAG	MAT.DE TRANSPORT	MMB.	MAT. INFORMAT.	A.A.I.	FONDS DE COMMERCE	LOGICIELS	LOGICIELS ORACLE	MAT.INF. EN COURS	CONST. EN COURS	TOTAUX(TND)
V. BRUTE DES IMMOB. AU 01-01-2015	1 751 659	7 723 369	9 344 246	4 431 674	866 887	1 300 199	376 304	90 000	351 288	588 584	54 190	1 642	26 880 042
IMMOBILISATIONS ACQUISES EN 2015	18 084	0	797 389	48 279	3 478	8 547	0	0	4 015	0			879 792
CESSION EN 2015			0	-128 710									-128 710
V. BRUTE DES IMMOB. AU 12-15	1 769 743	7 723 369	10 141 635	4 351 243	870 365	1 308 746	376 304	90 000	355 303	588 584	54 190	1 642	27 631 125
AMORTISSEMENTS AU 01/01/2015		2 583 813	8 598 695	3 699 026	824 217	1 080 871	375 228	90 000	347 402	586 647	0	0	18 185 900
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS 2015		179 968	426 155	303 689	10 567	76 373	617		4 443	1 937			1 003 749
CESSIONS IMMOBILISATIONS EN 2015			0	-128 710									-128 710
AMORTISSEMENTS AU 12-15		2 763 781	9 024 850	3 874 006	834 783	1 157 244	375 845	90 000	351 845	588 584	0	0	19 060 938
VAL. NETTES DES IMMOB. AU 12-15	1 769 743	4 959 588	1 116 785	477 237	35 582	151 502	458	0	3 458	0	54 190	1 642	8 570 186

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

AU 31 DECEMBRE 2015

I. PRESENTATION GENERALE

1.1 Présentation de la société

La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications (SO.T.E.TEL) est une société anonyme créée en 1981, au capital social de 23.184.000 Dinars divisé en 4.636.800 actions de 5 Dinars chacune.

La SO.T.E.TEL a été introduite par OPV au premier marché de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis le 27/05/1998 ; elle demeure aujourd'hui le premier représentant du secteur des télécommunications à la Bourse de Tunis.

L'objet social de la SO.T.E.TEL consiste à effectuer directement ou indirectement, en Tunisie et à l'étranger toutes les activités industrielles (conception, fabrication, montage), commerciales, de gestion et de service ainsi que la réalisation des travaux de génie-civil dans les domaines des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), de l'environnement, de la sécurité, de la climatisation et de l'énergie. Dans ces domaines d'activités, les prestations de la société couvrent notamment :

- Les prestations de service, d'installation, de déploiement, de test, de réception, d'intégration, de mise en service, d'exploitation et de maintenance de fournitures, d'équipements terminaux, de réseaux publics et privés de télécommunications filaires, optiques, radioélectriques et virtuels.

- La formation professionnelle et la distribution commerciale.

- Les prestations d'études, de développement, de conception, d'architecture, d'ingénierie, de conseil/consulting, d'expertise, d'audit, de support et d'assistance technique.

1.2 Présentation du régime fiscal

La SO.T.E.TEL est assujettie à la TVA, et elle est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux du droit commun de 25%.

2. PRINCIPES & METHODES COMPTABLES

2.1 Note sur le respect des normes comptables Tunisiennes

Les états financiers relatifs à la période allant du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015, exprimés en dinars Tunisiens, ont été arrêtés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes du système comptable des entreprises (loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996).

2.2 Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers ont été préparés par référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation et de la comptabilité d'engagement ainsi qu'aux conventions comptables de base et notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes.

Les états financiers couvrent la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2015.

2.2.1 Les immobilisations

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif à leur coût d'acquisition en hors TVA à l'exception du matériel de transport non utilitaire. Ces immobilisations sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire, la base amortissable est constituée par la valeur d'entrée. Les taux d'amortissements appliqués par la SO.T.E.TEL sont les suivants :

<input type="checkbox"/> Constructions	2 %
<input type="checkbox"/> Matériels & engins	20 %
<input type="checkbox"/> Matériels de transport	20 %
<input type="checkbox"/> Equipements de bureau	10 %
<input type="checkbox"/> Logiciels informatiques	33 %
<input type="checkbox"/> Matériels informatiques	15 %

Les dotations aux amortissements relatifs aux biens acquis au cours de l'exercice sont calculées, en respectant la règle du prorata temporis.

2.2.2 Les placements à court terme

Les placements à court terme sont composés d'actions SICAV. Ils sont enregistrés au cours de clôture. Les pertes ou les gains sur placement par rapport au prix d'acquisition sont portés au résultat comptable.

2.2.3 Comptabilisation des stocks

Le coût historique des stocks achetés correspond au coût d'acquisition composé du prix d'achat, des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables, ainsi que des frais de transport, d'assurance et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

Les éléments de stocks de la SO.T.E.TEL sont valorisés selon la méthode du CMP. Ainsi, les sorties sont valorisées au CMP qui est modifié à l'occasion de chaque nouvelle entrée.

Les stocks d'exploitation sont valorisés au coût moyen pondéré après chaque entrée. Pour comptabiliser le flux d'entrée et de sortie des stocks, la SOTETEL applique la méthode d'inventaire permanent : les produits achetés ou fabriqués sont portés dans le compte de stock au moment de leur acquisition ou production. Leurs sorties pour être utilisés dans la production ou pour être vendus constituent des charges de l'exercice et sont portées, de ce fait, dans l'état de résultat.

2.2.4 Comptabilisation des revenus

Les revenus sont mesurés à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre des prestations de services et ventes réalisées par la SO T E TEL. Les revenus sont déterminés nets des réductions commerciales, des taxes sur le chiffre d'affaires et en général de toute somme encaissée pour le compte de tiers.

Les revenus non encore facturés sont comptabilisés en tenant compte du degré d'avancement estimé en fonction des travaux effectivement réalisés et valorisés aux prix contractuels.

NOTES AU BILAN

A-1 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles nettes totalisent au 31 Décembre 2015 la somme de **8.566.729 DT** contre **8.688.320 DT** au 31 Décembre 2014.

La composition de ces immobilisations par catégorie se présente comme suit :

Désignation	Val. Brute	Amts.	Val. Nette 31-12-15	Val. Nette 31-12-14
- Terrains	1.771.384	-	1.771.384	1.753.300
- Constructions	7.723.369	2.763.781	4.959.588	5.139.555
- Mat. & Outillages	10.141.635	9.024.850	1.116.785	745.552
- Mat. de Transport	4.351.243	3.874.005	477.237	732.648
- Autres Immobilisations	2.609.606	2.367.873	241.735	317.265
Total	26.597.237	18.030.509	8.566.729	8.688.320

A-2 Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes totalisent la somme de **514.400 DT** au 31 Décembre 2015 et se composent d'actions libérées :

Désignation	Participation	%	Dépréciation	V. nettes au 31/12/15	V. nettes au 31/12/14
CERA	1.000	6,25	-	1.000	1.000
A.T.I	89.900	9	-	89.900	89.900
IT.COM (*)	297.070	99	297.070	-	-
S.R.S (**)	150.000	50	150.000	-	-
TUN. AUTOROUTES	253.421	0,3	-	253.421	253.421
ESPRIT	130.000	13	-	130.000	130.000
Sousse Techno-city	40.000	2	-	40.000	40.000
TOPNET	79	0	-	79	79
Total	961.470		447.070	514.400	514.400

(*) Les Sociétés I.T.COM et S.R.S sont en cours de liquidation

(**) Cession de la totalité du portefeuille Sodet sud

A.3 Autres actifs non courants :

Les autres actifs non courants se composent des dépôts et cautionnements et des charges reportées Ils totalisent au 31 Décembre 2015 la somme de **187.953 DT** contre **283.683 DT** au 31 Décembre 2014 Le détail de ce poste se présente comme suit

Designation	31/12/2015	31/12/2014
- Dépôts et cautionnements	47 641	24 241
- provisions	-20 755	-20 755
- Charges reportées	621 800	575 422
- Résorptions	-460 733	-295 225
Totaux	187.953	283.683

A-4 Stocks

Les stocks se composent essentiellement de câbles, accessoires et matériel téléphonique, pièces de rechanges et fournitures Ils représentent au 31 Décembre 2015 un montant de **3.542.097 DT** contre **4.337.541 DT** au 31 Décembre 2014 L'évolution du solde se présente comme suit

Désignation	Au 31/12/2015			Au 31/12/2014		
	V brute	Depreciation	V nette	V brute	Depreciation	V nette
Matières premières	4 210 242	685 165	3 525 077	4 963 424	641 623	4 321 801
Matières consommables	10 524	-	10 524	10 524	-	10 524
Fournitures	5 216		5 216	4 996		4 996
Totaux	4.227.262	685.165	3.542.097	4.979.164	641.623	4.337.541

A-5 Clients & comptes rattachés

Les comptes clients et comptes rattachés débiteurs se détaillent comme suit

Designation	31/12/2015	31/12/2014
- Clients ordinaires	8 095 172	6 584 774
- Client Tunisie Telecom	6 360 172	7 521 076
- Clients effets à recevoir	167 334	152 876
- Créances échues et exigibles	14.623.452	14.258.726
- Clients ordinaires retenus de garantie	1 419 282	1 571 826
- Clients retenus de garantie T T	6 170 785	7 762 924
- Créances retenue de garantie	7.590.067	9.334.750
- Clients travaux réalisés et non facturés T T	9 292 856	8 117 540
- Clients ordinaires travaux réalisés et non facturés	1 662 110	3 014 368
- Créances à facturer	10.954.966	11.131.908
Totaux des créances avant provisions	33.168.485	34.725.384
Provisions pour créances douteuses	-5 089 886	-4 647 384
Totaux des créances après provisions	28.078.599	30.078.000

A-6 Autres actifs courants

Les autres actifs courants présentent au 31 Décembre 2015 un solde de **8.036.508 DT** contre **7.032.261 DT** au 31 Décembre 2014 Le détail de ces soldes se présente comme suit

Designation	31/12/2015	31/12/2014
- Fournisseurs, avances et acomptes	524 225	439 724
- Personnel, avances et acomptes	260 079	248 300
- Organismes représentant le personnel	-6 023	61 136
- T F P à récupérer	589 815	616 239
- Débiteurs divers	849 391	464 536
- Crédit d'impôts directs	6 587 306	5 917 375
- Charges constatées d'avance	00 00	53 236
- Moins provisions	-768 285	-768 285
Totaux	8.036.508	7.032.261

A-7 Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers présentent au 31 Décembre 2015 un solde débiteur de **54.714 DT** contre **60.480 DT** au 31 Décembre 2014 L'évolution de ces soldes par nature se présente comme suit

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
- Prêt au personnel à moins d'un an	8 293	9 179
- Echéances échues et non payées	131 108	131 108
- Régie d'avances et d'accréditifs	41 407	44 133
- Placements (Actions Sicav)	16 226	18 381
Valeurs Brutes	197.035	202.801
- Moins provisions (dont 131 108 DT prêt IT Com)	-142 321	-142 321
Valeurs Nettes	54.714	60.480

A-8 Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent au 31 Décembre 2015 un solde débiteur de **1.216.894 DT** contre **1.016.348 DT** au 31 Décembre 2014

Ce poste du bilan se détaille comme suit

Designation	31/12/2015	31/12/2014
- Banques	1 098 461	871 927
- C C P	63 667	88 336
- Caisses	54 766	56 085
Totaux	1.216.894	1.016.348

P-1 Capitaux propres

Les capitaux propres avant résultat présentent un solde de **20.342.011 DT** au 31 Décembre 2015 contre **25.147.136 DT** au 31 Décembre 2014

Designation	31/12/2015	31/12/2014
- Capital social	23 184 000	23 184 000
- Réserves légales	1 972 467	1 972 467
- Réserves pour fonds social	6 841	169 066
- Réserves pour fonds de régulation (actions Sotetel)	500 000	500 000
- Avoir des actionnaires	-338 264	-339 056
- Autres capitaux propres (prime d'émission)	1 054 673	1 054 674
- Résultats reportés	-6 037 706	-1 394 015
Totaux	20.342.011	25.147.136

P-1-1 Capital social

Le capital de la SOTETEL est réparti entre les actionnaires comme suit

<input type="checkbox"/> Capital social (en DT)	23 184 000
<input type="checkbox"/> Nombre d'actions	4 636 800
<input type="checkbox"/> Valcur nominale de l'action (en DT)	5
<input type="checkbox"/> Nombre d'actionnaires	1975
Actionnaires	
<input type="checkbox"/> Tunisie Télécom	35 00%
<input type="checkbox"/> Al Atheer Com	7,47%
<input type="checkbox"/> SPDIT Sicaif	2,25%
<input type="checkbox"/> PENTABELL	1,77%
<input type="checkbox"/> Divers porteurs (capital flottant)	53,51%

P-1-2 Résultats reportés

Le solde de ce compte au 31 Décembre 2015 est de **-6.037.706 DT** contre **-1.394.015 DT** au 31 Décembre 2014 Cette variation résulte de la perte de l'exercice 2014

P-2 Résultat de l'exercice

Le résultat de l'exercice 2015 net d'impôts est déficitaire de **5.253.254 DT** contre un déficit de **4.643.691 DT** en 2014

P-3 Provisions pour risques

Le solde de cette rubrique totalise au 31/12/2015 la somme de **1.311.931 DT** contre **582.855 DT** au 31 Décembre 2014 La variation est expliqué essentiellement par la constatation d'une provision pour risque fiscale de **750.000DT**

P-4 Fournisseurs & comptes rattachés

La rubrique Fournisseurs & comptes rattachés totalise au 31 Décembre 2015 un solde de **14.815.656 DT** contre **17.860.278 DT** au 31 Décembre 2014 Le détail de ce compte s'analyse comme suit

Designation	31/12/2015	31/12/2014
- Fournisseurs ordinaires locaux et étrangers	5 939 327	7 951 184
- Fournisseurs "effets à payer"	5 894 497	7 121 351
- Fournisseurs "factures à établir"	2 981 832	2 787 743
Totaux	14.815.656	17.860.278

P-5 Autres passifs courants

Ce compte présente un solde créditeur de **12.042.438 DT** au 31 Décembre 2015 contre **10.720.638 DT** au 31 Décembre 2014 Le détail de ce compte s'analyse comme

Designation	31/12/2015	31/12/2014
Clients créditeurs :	814.452	1.083.530
Tunisie Télécom (avances sur commandes)	440 188	309 163
Autres clients (avances sur commandes)	374 264	774 367
Personnel et comptes rattachés :	1.887.078	2.519.017
Etat et collectivités publiques :	261.162	220.757
Retenues à la source à reverser	209 176	183 367
Autres impôts et taxes à payer	51 986	37 390
Etat, taxes / chiffre d'affaires	305.187	888.221
Créditeurs divers :	7.637.022	4.919.991
Dividendes et jetons de présence	738.408	736.104
Echéances à-d'un an (emprunt BT)	399.129	
Totaux	12.042.438	10.720.638

P-6 Concours bancaires et autres passifs financiers

Cette rubrique présente un solde créditeur de **6.253.121 DT** au 31 Décembre 2015 contre **2.349.640 DT** au 31 Décembre 2014

P-7 Engagements hors bilan

Le montant des engagements hors bilan au 31 Décembre 2015 est de **8.837.790 DT** contre **7.103.227 DT** au 31 Décembre 2014, le détail de ces engagements se présente comme suit

Designation	31/12/2015	31/12/2014
- Cautions provisoires	273 200	349 830
- Cautions définitives	6 011 111	4 850 916
- Cautions d'avances	981 873	162 813
- Cautions de garantie	1 524 646	1 739 668
- Cautions Fiscales	46 960	
Total	8.837.790	7.103.227

NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

R-1 Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation ont atteint au 31 Décembre 2015 un solde de **39.290.941 DT** contre **36.803.044 DT** au 31 Décembre 2014 se détaillant comme suit

Designation	31/12/2015	31/12/2014
- Ventes, travaux & services locaux	38 996 045	35 719 156
- Ventes, travaux & services à l'export	140 147	936 172
- Produits divers ordinaires	154 749	147 716
Totaux	39.290.941	36.803.044

Le chiffre d'affaires réalisé jusqu'au 31 Décembre 2015 est de **39.136.192 DT** contre **36.655.328 DT** en 2014 soit une augmentation de **2.480.864 DT** représentant 7%

R-1-1 Répartition du chiffre d'affaires par activité

La répartition du chiffre d'affaires par activité est comme la suivante

Activités	31/12/2015	31/12/2014	Variation
- BACKBONE & FTTH	17 824 685	12 968 663	4 856 022
- RA CUIVRE	1 936 832	2 476 168	-539 336
- CORE	1 270 566	1 314 052	-43 486
- WIRELESS	7 801 048	7 604 797	196 251
- SERVICES CONVERGENTS	10 101 489	11 355 476	-1253 987
- EXPORT	140 147	936 172	-796 025
- FORMATION	61 425		61 425
Totaux	39.136.192	36.655.328	2480.864

R-2 Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont atteint un solde de **44.153.532 DT** au 31 Décembre 2015 contre **41.163.480 DT** au 31 Décembre 2014 Ces charges se détaillent comme suit

Designation	31/12/2015	31/12/2014
- Achats consommés	26 501 049	24 340 222
- Services extérieurs	800 646	890 624
- Autres services extérieurs	902 149	1 088 136
- Autres charges	596 437	767 314
- Charges divers ordinaires	51 414	160 929
- Impôts et taxes	545 023	606 385
- Charges de personnel	12 968 872	12 523 441
- Dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises	2 384 379	1 553 743
Totaux	44.153.532	41.163.480

R-2-1 Achats consommés & variation des stocks

Cette rubrique présente un solde de **26.501.049 DT** au 31 Décembre 2015 contre **24.340.222 DT** au 31 Décembre 2014 Le détail de ces postes s'analyse comme suit

Designation	31/12/2015	31/12/2014
- Achats consommés	18 453 289	16 106 758
- Achats de carburants et lubrifiants	926 608	884 298
- Charges de sous-traitance	7 097 342	7 602 274
- Achats liés à une modification comptable	23 810	-253 108
Totaux	26.501.049	24.340.222

R-2-2 Services extérieurs

Cette rubrique présente un solde de **1.702.795 DT** au 31 Décembre 2015 contre **1.978.760 DT** au 31 Décembre 2014 Le détail des services extérieurs s'analyse comme suit

Designation	31/12/2015	31/12/2014
- Loyers	63 749	148 278
- Primes d'assurances	200 143	234 143
- Communications et publicités	203 835	198 901
- Déplacement du personnel	151 364	203 284
- Formations du personnel (*)	-147 082	-375
- Frais bancaires et assimilés	-	80
- Honoraires	77 444	90 941
- Location main d'œuvre	465 640	686 648
- Autres services	534 085	220 708
- Entretien et réparations	123 817	154 056
- Contribution conjoncturelle au profit du budget de l'état	29 800	42 096-
Totaux	1.702.795	1.978.760

(*) *Nets des ristournes de TFP*

R-2-3 Charges de personnel

Les charges de personnel totalisent au 31 Décembre 2015 un solde de **12.968.872 DT** contre **12.523.441 DT** au 31 Décembre 2014 Ces charges se détaillent comme suit

Designation	31/12/2015	31/12/2014
- Salaires, compléments, indemnités & primes	11 068 399	10 682 811
- Charges sociales légales	1 900 473	1 840 630
Totaux	12.968.872	12.523.441

R-2-4 Autres charges

Le solde de cette rubrique au 31 Décembre 2015 s'élève à **596.437 DT** contre **767.314 DT** au 31 Décembre 2014 Ces montants sont détaillés comme suit

Designation	31/12/2015	31/12/2014
- Charges diverses ordinaires	51 413	160 929
- Impôts, taxes et versements assimilés	545 024	160 929
Total	596.437	767.314

R-2-5 Dotations aux amortissements et aux provisions nettes

Le solde de cette rubrique au 31 Décembre 2015 s'élève à **2.384.379 DT** contre **1.553.743 DT** au 31 Décembre 2014 Ce solde se présente comme suit

Designation	31/12/2015	31/12/2014
- Dotations aux amortissements	1 169 258	1 222 490
- Dotations aux provisions pour dépréciation	524 088	574 607
-Dotations aux provisions pour risque fiscal	750 000	
- Reprise sur provisions	-58 969	-243 354
Total	2.384.379	1.553.743

R-3 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation est déficitaire de **4.862.590 DT** au 31 Décembre 2015 contre **4.360.436DT** au 31 Décembre 2014.

R-3-1 Charges financières

Le montant des charges financières arrêté au 31 Décembre 2015 est de **783.310 DT** contre **554.707 DT** au 31 Décembre 2014

R-3-2 Produits financiers

Le solde de cette rubrique au 31 Décembre 2015 s'élève à **143.840 DT** contre **250.526 DT** au 31 Décembre 2014

R-3-3 Autres gains ordinaires

Le solde de cette rubrique au 31 Décembre 2015 s'élève à **339.781 DT** contre **106.192 DT** au 31 Décembre 2014

R-4 Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés est calculé sur la base du minimum d'impôt comme suit

Designation	31/12/2015	31/12/2014
- Résultat comptable avant impôt	-5 162 279	-4 558 425
- Impôt sur les sociétés (min d'impôt 0,2% du CA local brut)	-90 975	-85 266
Résultat Net	-5.253.254	-4.643.691

F- NOTES RELATIVES
A L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

L'état de flux de trésorerie est élaboré selon le modèle de référence qui consiste à fournir des informations sur les principales catégories de rentrées et de sorties de fonds. Ainsi, les flux de trésorerie de l'exercice sont classés en flux provenant (ou utilisés) des (ou dans) les activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

La variation de la trésorerie globale au 31 Décembre 2015 est négative totalisant **5.155.752 DT** et se détaille comme suit :

Designation	31/12/2015	31/12/2014
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	-1 909 104	-244 041
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-1 009 802	-403 061
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	-784 028	-689 818
VARIATION DE LA TRESORERIE	-5.036.227	-1.336.920

F-1 Flux de trésorerie provenant de l'exploitation

Les activités d'exploitation font ressortir au 31 Décembre 2015 un flux négatif de **1.909.104 DT**.

F-2 Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Les activités d'investissement font ressortir au 31 Décembre 2015 un flux négatif de **1.009.802 DT**.

F-3 Flux de trésorerie affectés aux activités de financement

Les activités de financement font ressortir au 31 Décembre 2015 un flux négatif de **784.028 DT**.

NOTES RELATIVES AUX PARTIES LIEES

1- Identifications des parties liées

Les parties liées de la SOTETEL sont les suivantes

- La société TUNISIE TELECOM :

Il s'agit de la société mère de la SOTETEL dont elle détient 35% du capital TUNISIE TELECOM est également le principal client de la SOTETEL

- La société SRS :

Cette société est détenue à 50% par la SOTETEL et est en liquidation

- La Société SOTETEL-IT.COM :

Cette société est détenue à 99% par la SOTETEL et est en liquidation

- Les dirigeants de la SOTETEL :

Il s'agit du président du conseil, des administrateurs et du directeur général

2- Transactions effectuées avec les parties liées autres que les dirigeants de la société :

- Transactions et soldes avec TUNISIE TELECOM :

Les prestations réalisées courant 2015 pour le compte du client TUNISIE TELECOM totalisent un montant de **33.545.878 DT HTVA** représentant **85,7%** du chiffre d'affaires global

Les créances sur TUNISIE TELECOM comptabilisées par la SOTETEL au 31 décembre 2015 s'élèvent à **21.823.813 DT** dont **6.360.172 DT** de créances facturées, **9.292.856 DT** de travaux réalisés et non facturés et **6.170.785 DT** de retenues de garantie

- Transactions et soldes avec IT. COM :

Conformément au procès verbal du conseil d'administration du 17 janvier 2002, un prêt de **150 KDT** a été octroyé à la société IT-COM Ce montant demeure impayé au 31/12/2015 avec un principal qui s'élève à **131.107 DT**



Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'OECT



Audit & Consulting
Cabinet Jamel SASSI d'expertise comptable
Inscrit au tableau de l'OECT

Messieurs les actionnaires de la Société
Tunisienne d'Entreprises de
Télécommunications "SO.T.E.TEL"

Tunis, le 6 juin 2016

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons examiné le bilan ci-joint de la **Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SO.T.E.TEL"**, arrêté au 31 décembre 2015, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives, couvrant la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2015.

1- Responsabilité du management de la société

Ces états financiers, qui font apparaître un total net de bilan de **50 201 351 TND**, un résultat net déficitaire de **-5 253 254 TND**, des capitaux propres avant résultat de l'exercice de **20 342 011 TND** et une trésorerie négative à la fin de l'exercice de **-5 036 226 TND** ont été établis par la Direction de votre société qui est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Comptables Tunisiennes. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère et fidèle d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables eu égard aux circonstances.

2- Responsabilité des Commissaires aux comptes

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration, notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit

Notre audit a été effectué conformément aux normes internationales d'audit ainsi qu'aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondage, les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

3- Opinion

A notre avis, les états financiers ci-dessus mentionnés, expriment de façon sincère et régulière la situation financière de la **Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SO.T.E.TEL"** au 31 décembre 2015 ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date. Les états financiers sont établis en adoptant les méthodes comptables d'évaluation et de présentation préconisées par les Normes Comptables Tunisiennes et sont comparables à ceux de l'exercice précédent.

4- Observations

Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

4-1 En application des dispositions de l'article 6 de la loi 95-34 du 17 avril 1995 relative au redressement des entreprises en difficultés économiques, nous avons demandé à la direction générale de la SOTETEL des éclaircissements relatifs à tous les actes menaçant l'activité de la société et que nous avons relevés à l'occasion de l'accomplissement de notre fonction.

Une réponse nous a été adressée par la direction générale précisant les principales actions structurantes et les différentes mesures prises pour redresser la situation. Un plan de relance comportant des initiatives immédiates a été mis en œuvre au début de l'exercice 2016.

4-2 Les créances de la SOTETEL présentent au 31 décembre 2015 un solde brut de **33 168 485 DT** provisionné à raison de **5 089 886 DT**, ce qui porte le solde net à la somme de **28 078 599 DT**.

Le solde brut du Client Tunisie Telecom s'élevant à 21 823 813 DT, soit 66% du total brut des soldes clients, est constitué à hauteur de 6 170 785 DT (soit 28%) de retenues de garanties non encore apurées.

Le rapport présenté à la société le 8 avril 2016 confirme les soldes inscrits à l'actif du bilan de la SOTETEL et affirme que la provision sur créance douteuse constatée par la SOTETEL dépasse le risque de non recouvrement des créances correspondantes.

5- Vérifications Spécifiques et Informations prévues par la loi

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la réglementation en vigueur.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents mis à la disposition des actionnaires et relatifs à l'exercice 2015.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne. Les insuffisances relevées et les recommandations correspondantes ont été consignées dans la lettre de contrôle interne.

Nous signalons que conformément à ce qui est requis par l'article 3 de loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

P/Le Groupement

Cabinet Jamel SASSI – Elf Conseil

Jamel SASSI





Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'OECT



Audit & Consulting

Cabinet Jamel SASSI d'expertise comptable
Inscrit au tableau de l'OECT

*Messieurs les Actionnaires de la Société Tunisienne
d'Entreprises de Télécommunications "SO.T.E.TEL"*

Tunis, le 6 juin 2016

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

Messieurs les Actionnaires,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées :

Nous vous informons que dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, nos investigations ont révélé l'existence de deux nouvelles conventions conclues en 2015 :

- Un contrat de leasing portant sur un lot de matériel de chantier et un lot d'outillages a été conclu avec la société BT Leasing pour un montant en principal de **865 723 Dinars**. Au 31 décembre 2015, les échéances à court terme totalisent un montant de 132 463 Dinars et celles à long terme un montant de 689 448 Dinars.
- Un crédit à court terme de **400 000 Dinars** obtenu auprès de la Banque de Tunisie en Mai 2015 et remboursable sur 3 tranches d'égal montant (133 333 Dinars), en Septembre 2015, Janvier 2016 et Mars 2016.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants):

L'exécution des conventions suivantes, conclues et approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2015 :

- Des contrats de locations conclus avec la Société Tunisie Telecom qui exploite en locations les propriétés suivantes appartenant à la SOTETEL :

- Contrat de location conclu en Octobre 2012 pour 3 ans portant sur l'exploitation d'un local appartenant à la SOTETEL en tant qu'agence Commerciale de Tunisie Telecom à Sfax d'une superficie de 76 m². Le loyer facturé en 2015 s'est élevé à la somme de 25 515 Dinars hors TVA;
 - Contrat de location d'un ensemble immobilier situé à Ksar Said. Le loyer facturé en 2015 s'est élevé à la somme de 113 467 Dinars Hors TVA;
 - Contrat de location de la terrasse du bâtiment sis Rue des Entrepreneurs Z.I La Charguia pour 30 m² conclu en novembre 2003 sur une période de 15 ans pour l'installation d'une station GSM et les installations y afférentes. Le loyer facturé en 2015 s'est élevé à la somme de 6 577 Dinars Hors TVA;
 - Contrat de location conclu en Octobre 2011 sur 15 ans portant la location d'une superficie de 40m² située à la zone industrielle de Sousse pour l'installation d'une station GSM et les installations y afférentes. Le loyer facturé en 2014 s'est élevé à la somme de 8 972 Dinars Hors TVA;
- Conformément au procès-verbal du conseil d'administration du 17 janvier 2002, un prêt de 150 000 DT a été octroyé à la société IT.Com (filiale à 99% de la SO.T.E.TEL). Le montant demeurant impayé au 31 Décembre 2015 en principal s'élève à 131 107 Dinars. Ce montant est totalement provisionné par la SO.T.E.TEL.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se présentent comme suit au titre de l'exercice 2015 (Montants en Dinars Tunisiens):

Désignation	Charges	Passifs
Rémunérations brutes du Directeur Général (y compris les charges sociales l'égales)	110 857	
Avantages e nature du Directeur Général	9 265	
Total rémunérations brutes du Directeur Général	120 122	
Rémunérations des membres du comité permanent d'audit	11 250	11 250
Jetons de présence	31 250	31 250
Total	162 622	42 500

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

P/Cabinet Jamel SASSI – Elf Conseil

Jamel SASSI



**ORDRE DU JOUR
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU JUILLET 2016**

- 1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2015;**
- 2. Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes afférant au même exercice;**
- 3. Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2015;**
- 4. Affectation du résultat de l'exercice 2015;**
- 5. Quitus aux Administrateurs;**
- 6. Ratification de la nomination d'un Administrateur;**
- 7. Jetons de présences;**
- 8. Désignation du commissaire aux comptes pour les exercices : 2016-2017-2018;**
- 9. Approbation de la mise en vente d'un terrain;**
- 10. Pouvoirs;**

**PROJET DE RESOLUTIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
(Exercice 2015)**

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la tenue de sa réunion devant statuer sur l'exercice clos au 31/12/2015 en dehors des délais légaux et entérine ce retard qui ne lèse en rien les intérêts des actionnaires.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport de gestion relatif à l'exercice clos 31 Décembre 2015, tel qu'arrêté par le Conseil d'Administration.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture et après examen du rapport du Conseil d'Administration, du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux Comptes, approuve les États financiers au 31 décembre 2015, tels qu'ils lui ont été présentés, faisant apparaître des capitaux propres de 15.088.757 DT y compris un résultat net déficitaire de l'exercice s'élevant à 5.253.254 DT et un total du bilan de 50.201.351 DT.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture et après examen du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif aux conventions prévues à l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, conclues au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015, approuve les conventions qui y figurent.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de reporter le déficit de l'exercice 2015 pour un montant de 5.253.253,777 DT comme suit :

- Amortissements différés : 1.169.257,763 DT
- Pertes reportées : 4.083.996,014 DT

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne sans réserve aux Administrateurs un quitus pour leur gestion au titre de l'exercice 2015.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de ratifier la nomination de Mr. Lassaad Ben Dhiab en qualité d'Administrateur pour un mandat de 3 ans, à partir de l'exercice 2016 et qui prendra fin avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2018.

Mr. Lassaad Ben Dhiab accepte sa nomination et déclare qu'il ne se trouve dans aucun cas d'incompatibilité, d'interdiction ou de déchéances prévues par la loi. Il informe l'Assemblée Générale Ordinaire des fonctions de direction occupées par lui dans d'autres sociétés et cela conformément aux dispositions des articles 192 et 193 du CSC.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide :

- D'allouer des jetons de présence d'un montant brut de 6.250 DT à chacun des Membres du Conseil d'Administration au titre de 2015.
- D'allouer une rémunération d'un montant annuel brut de 3.750 DT à chacun des Membres du Comité Permanent d'Audit.

SOTETEL
DIRECTION CENTRALE FINANCIERE ET COMPTABLE
N/Réf. : 428 /D.C.F.C/2016

C.M.F. - Comptier - Arrivés	
N° 3317	Date 29/06/16
A	DESTINATAIRE
9	DIF

BORDEREAU
D'ENVOI DES PIECES TRANSMISES
A L'ATTENTION DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER (CMF)

Désignations	Nbre	Observations
Ci-joints :		
Convocation de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 Juillet 2016 avec ordre du jour	01	
Projet de résolutions de l'AGO	01	
Rapport de gestion 2015	01	
EF audités 2015	01	
TOTAL	04	

Reçu les pièces décrites ci-dessus

_____ , le _____

Le Destinataire

Tunis, le 29/06/2016



La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications

« SO.T.E.TEL »

Société anonyme au capital de 23.184.000 DT

Sise rue des Entrepreneurs -Z.I- Charguia 2 – Aéroport Tunis

CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications « SO.T.E.TEL » sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Mercredi 20 Juillet 2016 à partir de 09h00 à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (la Maison de l'Entreprise), angle avenue principale, rue du Lac Turkana, les Berges du Lac-Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2015;
2. Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes afférant au même exercice ;
3. Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2015;
4. Affectation du résultat de l'exercice 2015;
5. Quitus aux Administrateurs;
6. Ratification de la nomination d'un Administrateur;
7. Jetons de présences ;
8. Désignation du commissaire aux comptes pour les exercices : 2016-2017-2018;
9. Approbation de la mise en vente d'un terrain;
10. Pouvoirs;

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal conformément aux dispositions de l'article 280 du code des sociétés commerciales.

A cet effet, les actionnaires de la Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications « SOTETEL » sont convoqués pour y assister.

**PROJET DE RESOLUTIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
(Exercice 2015)**

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la tenue de sa réunion devant statuer sur l'exercice clos au 31/12/2015 en dehors des délais légaux et entérine ce retard qui ne lèse en rien les intérêts des actionnaires.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport de gestion relatif à l'exercice clos 31 Décembre 2015, tel qu'arrêté par le Conseil d'Administration.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture et après examen du rapport du Conseil d'Administration, du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes, approuve les États financiers au 31 décembre 2015, tels qu'ils lui ont été présentés, faisant apparaître des capitaux propres de 15.088.757 DT y compris un résultat net déficitaire de l'exercice s'élevant à -5.253.254 DT et un total du bilan de 50.201.351 DT.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture et après examen du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif aux conventions prévues à l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, conclues au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015, approuve les conventions qui y figurent.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de reporter le déficit de l'exercice 2015 pour un montant de 5.253.253,777 DT comme suit :

-Amortissements différés : 1.169.257,763 DT
-Pertes reportées : 4.083.996,014 DT

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne sans réserve aux Administrateurs un quitus pour leur gestion au titre de l'exercice 2015.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de ratifier la nomination de Mr. Lassaad Ben Dhiab en qualité d'Administrateur pour un mandat de 3 ans, à partir de l'exercice 2016 et qui prendra fin avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2018.

Mr. Lassaad Ben Dhiab accepte sa nomination et déclare qu'il ne se trouve dans aucun cas d'incompatibilité, d'interdiction ou de déchéances prévues par la loi. Il informe l'Assemblée Générale Ordinaire des fonctions de direction occupées par lui dans d'autres sociétés et cela conformément aux dispositions des articles 192 et 193 du CSC.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide :

-D'allouer des jetons de présence d'un montant brut de 6.250 DT à chacun des Membres du Conseil d'Administration au titre de 2015.

-D'allouer une rémunération d'un montant annuel brut de 3.750 DT à chacun des Membres du Comité Permanent d'Audit.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de reconduire pour un deuxième mandat le groupement «ELF Conseil & Cabinet Jamel Sassi» en qualité de commissaire aux comptes de la SOTETEL pour les exercices 2016-2017-2018.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la mise en vente du terrain de Ksar Said et délègue au Conseil d'Administration le suivi et sa mise en œuvre.

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au mandataire social ou à son représentant pour procéder aux formalités légales requises pour le dépôt, l'enregistrement et la publication.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de reconduire pour un deuxième mandat le groupement «ELF Conseil & Cabinet Jamel Sassi» en qualité de commissaire aux comptes de la SOTETEL pour les exercices 2016-2017-2018.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la mise en vente du terrain de Ksar Said et délègue au Conseil d'Administration le suivi et sa mise en œuvre.

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au mandataire social ou à son représentant pour procéder aux formalités légales requises pour le dépôt, l'enregistrement et la publication.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

**SOCIETE TUNISIENNE D'ENTREPRISES DE TELECOMMUNICATIONS
« SO.TE.TEL »**

Siège social Rue des entrepreneurs Z I Charguia II, BP 640 -1080 Tunis-

La Société Tunisienne d'Entreprise de Télécommunications "SOTETEL" publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2015. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes MR Jamel SASSI.

BILAN

Arrêté au 31 Décembre 2015 (exprimé en Dinar Tunisien)

	NOTES	31/12/2015	31/12/2014
ACTIFS NON COURANTS			
ACTIFS IMMOBILISES		9 084 586	9 208 543
Immobilisations incorporelles		1 033 887	1 029 872
Moins : amortissements		-940 429	-934 049
Moins : provisions		-90 000	-90 000
		3 457	5 823
Immobilisations corporelles	A-1	26 597 238	25 850 170
Moins : amortissements		-18 030 509	-17 161 850
		8 566 729	8 688 320
Immobilisations financières	A-2	961 470	961 470
Moins : provisions		-447 070	-447 070
		514 400	514 400
Autres actifs non courants	A-3	669 441	599 663
Moins : provisions		-481 488	-315 980
		187 953	283 683
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		9 272 539	9 492 226
ACTIFS COURANTS			
Stocks		4 227 262	4 979 163
Moins : provisions		-685 165	-641 623
	A-4	3 542 097	4 337 540
Clients & comptes rattachés		33 168 485	34 725 384
Moins : provisions		-5 089 886	-4 647 384
	A-5	28 078 599	30 078 000
Autres actifs courants		8 804 794	7 800 546
Moins : provisions		-768 285	-768 285
	A-6	8 036 508	7 032 261
Placements et autres actifs financiers		197 035	202 801
Moins : provisions		-142 321	-142 321
	A-7	54 714	60 480
Liquidités et équivalents de liquidités	A-8	1 216 895	1 016 348
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		40 928 812	42 524 630
TOTAL DES ACTIFS		50 201 351	52 016 856

BILAN

Arrêté au 31 Décembre 2015 (exprimé en Dinar Tunisien)

	NOTES	31/12/2015	31/12/2014
CAPITAUX PROPRES	P-1		
Capital social	P-1-1	23 184 000	23 184 000
Réserves légales		1 972 467	1 972 467
Réserves pour fonds social		6 841	169 066
Autres capitaux propres		1 216 409	1 215 618
Résultats reportés	P-1-2	-6 037 706	-1 394 015
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT		20 342 011	25 147 136
Résultat de l'exercice	P-2	-5 253 254	-4 643 691
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		15 088 757	20 503 445
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunt		689 448	
Provisions pour risques	P-3	1 311 931	582 855
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		2 001 379	582 855
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	P-4	14 815 656	17 860 278
Autres passifs courants	P-5	12 042 438	10 720 638
Concours Bancaires et autres passifs financiers	P-6	6 253 121	2 349 640
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		33 111 215	30 930 556
TOTAL DES PASSIFS		35 112 594	31 513 411
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		50 201 351	52 016 856

ETAT DE RESULTAT

Du 1er janvier jusqu'au 31 Décembre 2015 (exprimé en Dinar Tunisien)

	NOTES	31/12/2015	31/12/2014
PRODUITS D'EXPLOITATION	R-1		
Ventes, travaux & services	R-1-1	39 136 192	36 655 328
Autres produits d'exploitation		154 749	147 716
Total des produits d'exploitation		39 290 941	36 803 044
CHARGES D'EXPLOITATION	R-2		
Achats consommés	R-2-1	26 501 049	24 340 222
Services extérieurs	R-2-2	1 702 795	1 978 760
Charges de personnel	R-2-3	12 968 872	12 523 441
Autres charges	R-2-4	596 437	767 314
Dotations aux amortissements et aux provisions	R-2-5	2 384 379	1 553 743
Total des charges d'exploitation		44 153 532	41 163 480
Résultat d'exploitation	R-3	-4 862 590	-4 360 436
Charges financières	R-3-1	-783 310	-554 707
Produits financiers	R-3-2	143 840	250 526
Autres gains ordinaires	R-3-3	339 781	106 192
Résultat des activités ordinaires avant impôt		-5 162 279	-4 558 425
Impôt sur les sociétés	R-4	-90 975	-85 266
Résultat des activités ordinaires après impôt		-5 253 254	-4 643 691
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-5 253 254	-4 643 691

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Du 1er janvier jusqu'au 31/12/2015 (exprimé en dinars)

DESIGNATIONS	31/12/2015	31/12/2014
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Encaissements	46 597 269	43 052 280
Clients	46 036 078	41 454 091
Produits divers ordinaires	561 191	1 598 189
Placements courants		
Remboursements prêts par le personnel		
Décaissements	48 506 372	43 296 321
Fournisseurs	29 885 431	26 146 904
Personnel	10 524 754	10 574 093
Etats et collectivités publiques	5 532 348	5 133 600
Placements courants		
Autres décaissements	2 563 839	1 441 724
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation	-1 909 104	-244 041
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIV. D'INVESTISSEMENT		
Encaissements	35 100	62 165
Cessions d'Immobilisations	35 100	62 165
Décaissements	1 044 902	465 226
Acquisition immobilisations incorporelles	50 393	150 363
Acquisition immobilisations corporelles	994 509	314 863
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-1 009 802	-403 061
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIV. DE FINANCEMENT		
Encaissements	37 466	108 324
Produits financiers / CC. Bancaires		1 716
Régies d'avances et d'accréditifs	37 466	106 608
Décaissements	821 494	798 142
Dividende & Jetons de présence	52 157	28 008
Régies d'avances et d'accréditifs	40 191	111 911
Charges Financières	566 922	459 768
Remboursement Emprunts		
Subventions accordées par le Fonds Social	162 225	198 455
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-784 028	-689 818
Variation de la trésorerie	-3 702 934	-1 336 920
Trésorerie au début de l'exercice	-1 333 292	3 628
Trésorerie à la clôture de l'exercice	-5 036 226	-1 333 292

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Au 31 DECEMBRE 2015

1. PRESENTATION GENERALE

1.1 Présentation de la société

La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications (SO.T.E.TEL) est une société anonyme créée en 1981, au capital social de 23.184.000 Dinars divisé en 4.636.800 actions de 5 Dinars chacune.

La SO.T.E.TEL a été introduite par OPV au premier marché de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis le 27/05/1998 ; elle demeure aujourd'hui le premier représentant du secteur des télécommunications à la Bourse de Tunis.

L'objet social de la SO.T.E.TEL consiste à :

- La réalisation des prestations d'installation et de maintenance de toutes les composantes des réseaux filaires et radio-électriques des télécommunications, aux organismes publics et privés.
- La vente, l'installation et l'entretien des réseaux privés de péritéléphonie et de téléinformatique.
- La construction, la fabrication et le montage d'appareillages des télécommunications.
- La réalisation des travaux de génie civil intéressant l'infrastructure des télécommunications.

1.2 Présentation du régime fiscal

La SO.T.E.TEL est assujettie à la TVA, et elle est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux du droit commun de 25%.

2. PRINCIPES & METHODES COMPTABLES

2.1 Note sur le respect des normes comptables Tunisiennes

Les états financiers relatifs à la période allant du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015, exprimés en dinars Tunisiens, ont été arrêtés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes du système comptable des entreprises (loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996).

2.2 Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers ont été préparés par référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation et de la comptabilité d'engagement ainsi qu'aux conventions comptables de base et notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes.

Les états financiers couvrent la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2015.

2.2.1 Les immobilisations

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif à leur coût d'acquisition en hors TVA à l'exception du matériel de transport non utilitaire. Ces immobilisations sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire, la base amortissable est constituée par la valeur d'entrée. Les taux d'amortissements appliqués par la SO.T.E.TEL sont les suivants :

<input type="checkbox"/> Constructions	2 %
<input type="checkbox"/> Matériels & engins	20 %
<input type="checkbox"/> Matériels de transport	20 %
<input type="checkbox"/> Equipements de bureau	10 %
<input type="checkbox"/> Logiciels informatiques	33 %
<input type="checkbox"/> Matériels informatiques	15 %

Les dotations aux amortissements relatifs aux biens acquis au cours de l'exercice sont calculées, en respectant la règle du prorata temporis.

2.2.2 Les placements à court terme

Les placements à court terme sont composés d'actions SICAV. Ils sont enregistrés au cours de clôture. Les pertes ou les gains sur placement par rapport au prix d'acquisition sont portés au résultat comptable.

2.2.3 Comptabilisation des stocks

Le coût historique des stocks achetés correspond au coût d'acquisition composé du prix d'achat, des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables, ainsi que des frais de transport, d'assurance et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

Les éléments de stocks de la SO.T.E.TEL sont valorisés selon la méthode du CMP. Ainsi, les sorties sont valorisées au CMP qui est modifié à l'occasion de chaque nouvelle entrée.

Les stocks d'exploitation sont valorisés au coût moyen pondéré après chaque entrée.

Pour comptabiliser le flux d'entrée et de sortie des stocks, la SOTETEL applique la méthode d'inventaire permanent : les produits achetés ou fabriqués sont portés dans le compte de stock au moment de leur acquisition ou production. Leurs sorties pour être utilisés dans la production ou pour être vendus constituent des charges de l'exercice et sont portées, de ce fait, dans l'état de résultat.

2.2.4 Comptabilisation des revenus

Les revenus sont mesurés à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre des prestations de services et ventes réalisées par la SO.T.E.TEL. Les revenus sont déterminés nets des réductions commerciales, des taxes sur le chiffre d'affaires et en général de toute somme encaissée pour le compte de tiers.

Les revenus non encore facturés sont comptabilisés en tenant compte du degré d'avancement estimé en fonction des travaux effectivement réalisés et valorisés aux prix contractuels.

NOTES AU BILAN

A-1 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles nettes totalisent au 31 Décembre 2015 la somme de **8.566.729 DT** contre **8.688.320 DT** au 31 Décembre 2014

La composition de ces immobilisations par catégorie se présente comme suit

Designation	Val Brute	Amts	Val Nette 31-12-15	Val Nette 31-12-14
- Terrains	1 771 384	-	1 771 384	1 753 300
- Constructions	7 723 369	2 763 781	4 959 588	5 139 555
- Mat & Outillages	10 141 635	9 024 850	1 116 785	745 552
- Mat de Transport	4 351 243	3 874 005	477 237	732 648
- Autres Immobilisations	2 609 606	2 367 873	241 735	317 265
Total	26.597.237	18.030.509	8.566.729	8.688.320

A-2 Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes totalisent la somme de **514.400 DT** au 31 Décembre 2015 et se composent d'actions libérées

Designation	Participation	%	Depreciation	V nettes au 31/12/15	V nettes au 31/12/14
CERA	1 000	6,25	-	1 000	1 000
ATI	89 900	9	-	89 900	89 900
IT COM (*)	297 070	99	297 070	-	-
S R S (**)	150 000	50	150 000	-	-
TUN AUTOROUTES	253 421	0,3	-	253 421	253 421
ESPRIT	130 000	13	-	130 000	130 000
Sousse Techno-city	40 000	2	-	40 000	40 000
TOPNET	79	0	-	79	79
Total	961 470		447 070	514 400	514 400

(*) Les Sociétés I.T.COM et S.R.S sont en cours de liquidation

(**) Cession de la totalité de la porte feuille Sodet sud

A.3 Autres actifs non courants :

Les autres actifs non courants se composent des dépôts et cautionnements et des charges reportées Ils totalisent au 31 Décembre 2015 la somme de **187.953 DT** contre **283.683 DT** au 31 Décembre 2014 Le détail de ce poste se présente comme suit

Designation	31/12/2015	31/12/2014
- Dépôts et cautionnements	47 641	24 241
- provisions	-20 755	-20 755
- Charges reportées	621 800	575 422
- Résorptions	-460 733	-295 225
Totaux	187.953	283.683

A-4 Stocks

Les stocks se composent essentiellement de câbles, accessoires et matériel téléphonique, pièces de rechanges et fournitures Ils représentent au 31 Décembre 2015 un montant de **3.542.097 DT** contre **4.337.541 DT** au 31 Décembre 2014 L'évolution du solde se présente comme suit

Designation	Au 31/12/2015			Au 31/12/2014		
	V brute	Depreciation	V nette	V brute	Depreciation	V nette
Matières premières	4 210 242	685 165	3 525 077	4 963 424	641 623	4 321 801
Matières consommables	10 524	-	10 524	10 524	-	10 524
Fournitures	5 216		5 216	4 996		4 996
Totaux	4.227.262	685.165	3.542.097	4.979.164	641.623	4.337.541

A-5 Clients & comptes rattachés

Les comptes clients et comptes rattachés débiteurs se détaillent comme suit

Designation	31/12/2015	31/12/2014
- Clients ordinaires	8 095 172	6 584 774
- Client Tunisie Telecom	6 360 172	7 521 076
- Clients effets à recevoir	167 334	152 876
- Créances échues et exigibles	14.623.452	14.258.726
- Clients ordinaires retenues de garantie	1 419 282	1 571 826
- Clients retenues de garantie T T	6 170 785	7 762 924
- Créances retenue de garantie	7.590.067	9.334.750
- Clients travaux réalisés et non facturés T T	9 292 856	8 117 540
- Clients ordinaires travaux réalisés et non facturés	1 662 110	3 014 368
- Créances à facturer	10.954.966	11.131.908
Totaux des créances avant provisions	33.168.485	34.725.384
Provisions pour créances douteuses	-5 089 886	-4 647 384
Totaux des créances après provisions	28.078.599	30.078.000

A-6 Autres actifs courants

Les autres actifs courants présentent au 31 Décembre 2015 un solde de **8.036.508 DT** contre **7.032.261 DT** au 31 Décembre 2014. Le détail de ces soldes se présente comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
- Fournisseurs, avances et acomptes	524.225	439.724
- Personnel, avances et acomptes	260.079	248.300
- Organismes représentant le personnel	-6.023	61.136
- T.F.P à récupérer	589.815	616.239
- Débiteurs divers	849.391	464.536
- Crédit d'impôts directs	6.587.306	5.917.375
- Charges constatées d'avance	00.00	53.236
- Moins provisions	-768.285	-768.285
Totaux	8.036.508	7.032.261

A-7 Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers présentent au 31 Décembre 2015 un solde débiteur de **54.714 DT** contre **60.480 DT** au 31 Décembre 2014. L'évolution de ces soldes par nature se présente comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
- Prêt au personnel à moins d'un an	8.293	9.179
- Echéances échues et non payées	131.108	131.108
- Régie d'avances et d'accréditifs	41.407	44.133
- Placements (Actions Sicav)	16.226	18.381
Valeurs Brutes	197.035	202.801
- Moins provisions (dont 131.108 DT prêt IT.Com)	-142.321	-142.321
Valeurs Nettes	54.714	60.480

A-8 Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent au 31 Décembre 2015 un solde débiteur de **1.216.894 DT** contre **1.016.348 DT** au 31 Décembre 2014.

Ce poste du bilan se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
- Banques	1.098.461	871.927
- C.C.P	63.667	88.336
- Caisses	54.766	56.085
Totaux	1.216.894	1.016.348

P-1 Capitaux propres

Les capitaux propres avant résultat présentent un solde de **20.342.011 DT** au 31 Décembre 2015 contre **25.147.136 DT** au 31 Décembre 2014.

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
- Capital social	23.184.000	23.184.000
- Réserves légales	1.972.467	1.972.467
- Réserves pour fonds social	6.841	169.066
- Réserves pour fonds de régulation (actions Sotetel)	500.000	500.000
- Avoir des actionnaires	-338.264	-339.056
- Autres capitaux propres (prime d'émission)	1.054.673	1.054.674
- Résultats reportés	-6.037.706	-1.394.015
Totaux	20.342.011	25.147.136

P-1-1 Capital social

Le capital de la SOTETEL est réparti entre les actionnaires comme suit :

<input type="checkbox"/> Capital social (en DT)	23.184.000
<input type="checkbox"/> Nombre d'actions	4.636.800
<input type="checkbox"/> Valeur nominale de l'action (en DT)	5
<input type="checkbox"/> Nombre d'actionnaires	1975
Actionnaires	
<input type="checkbox"/> Tunisie Télécom	35.00%
<input type="checkbox"/> Al Atheer Com	7,47%
<input type="checkbox"/> SPDIT Sicaf	1.61%
<input type="checkbox"/> Sté Laceramic	1.81%
<input type="checkbox"/> Divers porteurs (capital flottant)	54.11%

P-1-2 Résultats report

Le solde de ce compte au 31 Décembre 2015 est de **-6.037.706 DT** contre **-1.394.015 DT** au 31 Décembre 2014. Cette variation résulte de la perte de l'exercice 2014.

P-2 Résultat de l'exercice

Le résultat de l'exercice 2015 net d'impôts est déficitaire de **5.253.254 DT** contre un déficit de **4.643.691 DT** en 2014.

P-3 Provisions pour risques

Le solde de cette rubrique totalise au 31/12/2015 la somme de **1.311.931 DT** contre **582.855 DT** au 31 Décembre 2014. La variation est expliquée essentiellement par la constatation d'une provision pour risque fiscal de **750.000DT**.

P-4 Fournisseurs & comptes rattachés

La rubrique Fournisseurs & comptes rattachés totalise au 31 Décembre 2015 un solde de **14.815.656 DT** contre **17.860.278 DT** au 31 Décembre 2014. Le détail de ce compte s'analyse comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
- Fournisseurs ordinaires locaux et étrangers	5.939.327	7.951.184
- Fournisseurs "effets à payer"	5.894.497	7.121.351
- Fournisseurs "factures à établir"	2.981.832	2.787.743
Totaux	14.815.656	17.860.278

P-5 Autres passifs courants

Ce compte présente un solde créditeur de **12.042.438 DT** au 31 Décembre 2015 contre **10.720.638 DT** au 31 Décembre 2014. Le détail de ce compte s'analyse comme :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Clients créditeurs :	814.452	1.083.530
Tunisie Télécom (avances sur commandes)	440.188	309.163
Autres clients (avances sur commandes)	374.264	774.367
Personnel et comptes rattachés :	1.887.078	2.519.017
Etat et collectivités publiques :	261.162	220.757
Retenues à la source à reverser	209.176	183.367
Autres impôts et taxes à payer	51.986	37.390
Etat, taxes / chiffre d'affaires	305.187	888.221
Créditeurs divers :	7.637.022	4.919.991
Dividendes et jetons de présence	738.408	736.104
Echéances à-d'un an (emprunt BT)	399.129	
Totaux	12.042.438	10.720.638

P-6 Concours bancaires et autres passifs financiers

Cette rubrique présente un solde créditeur de **6.253.121 DT** au 31 Décembre 2015 contre **2.349.640 DT** au 31 Décembre 2014.

P-7 Engagements hors bilan

Le montant des engagements hors bilan au 31 Décembre 2015 est de **8.837.790 DT** contre **7.103.227 DT** au 31 Décembre 2014, le détail de ces engagements se présente comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
- Cautions provisoires	273.200	349.830
- Cautions définitives	6.011.111	4.850.916
- Cautions d'avances	981.873	162.813
- Cautions de garantie	1.524.646	1.739.668
- Cautions Fiscale	46.960	
Total	8.837.790	7.103.227

NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

R-1 Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation ont atteint au 31 Décembre 2015 un solde de **39.290.941 DT** contre **36.803.044 DT** au 31 Décembre 2014 se détaillant comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
- Ventes, travaux & services locaux	38.996.045	35.719.156
- Ventes, travaux & services à l'export	140.147	936.172
- Produits divers ordinaires	154.749	147.716
Totaux	39.290.941	36.803.044

Le chiffre d'affaires réalisé jusqu'au 31 Décembre 2015 est de **39.136.192 DT** contre **36.655.328 DT** en 2014 soit une augmentation de **2.480.864 DT** représentant 7%.

R-1-1 Répartition du chiffre d'affaires par activité

La répartition du chiffre d'affaires par activité est comme la suivante :

Activités	31/12/2015	31/12/2014	Variation
- BACKBONE & FTTH	17.824.685	12.968.663	4.856.022
- RLA	1.936.832	2.476.168	-539.336
- CORE	1.270.566	1.314.052	-43.486
- WIRELESS	7.801.048	7.604.797	196.251
- SERVICES CONVERGENTS	10.101.489	11.355.476	-1253.987
- Export	140.147	936.172	-796.025
-Formation	61.425		61.425
Totaux	39.136.192	36.655.328	2.480.864

R-2 Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont atteint un solde de **44.153.532 DT** au 31 Décembre 2015 contre **41.163.480 DT** au 31 Décembre 2014. Ces charges se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
- Achats consommés	26.501.049	24.340.222
- Services extérieurs	800.646	890.624
-Autres services extérieurs	902.149	1.088.136
-Autres charges :	596.437	767.314
- Charges divers ordinaires	51.414	160.929
- Impôts et taxes	545.023	606.385
- Charges de personnel	12.968.872	12.523.441
- Dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises	2.384.379	1.553.743
Totaux	44.153.532	41.163.480

R-2-1 Achats consommés & variation des stocks

Cette rubrique présente un solde de **26.501.049 DT** au 31 Décembre 2015 contre **24.340.222 DT** au 31 Décembre 2014. Le détail de ces postes s'analyse comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
- Achats consommés	18.453.289	16.106.758
- Achats de carburants et lubrifiants	926.608	884.298
- Charges de sous-traitance	7.097.342	7.602.274
- Achats liés à une modification comptable	23.810	-253.108
Totaux	26.501.049	24.340.222

R-2-2 Services extérieurs

Cette rubrique présente un solde de **1.702.795 DT** au 31 Décembre 2015 contre **1.978.760 DT** au 31 Décembre 2014. Le détail des services extérieurs s'analyse comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
- Loyers	63.749	148.278
- Primes d'assurances	200.143	234.143
- Communications et publicités	203.835	198.901
- Déplacement du personnel	151.364	203.284
- Formations du personnel (*)	-147.082	-375
- Frais bancaires et assimilés	-	80
- Honoraires	77.444	90.941
- Location main d'œuvre	465.640	686.648
- Autres services	534.085	220.708
- Entretien et réparations	123.817	154.056
- Contribution conjoncturelle au profit du budget de l'état	29.800	42.096-
Totaux	1.702.795	1.978.760

(*) *Nets des ristournes de TFP*

R-2-3 Charges de personnel

Les charges de personnel totalisent au 31 Décembre 2015 un solde de **12.968.872 DT** contre **12.523.441 DT** au 31 Décembre 2014. Ces charges se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
- Salaires, compléments, indemnités & primes	11.068.399	10.682.811
- Charges sociales légales	1.900.473	1.840.630
Totaux	12.968.872	12.523.441

R-2-4 Autres charges

Le solde de cette rubrique au 31 Décembre 2015 s'élève à **596.437 DT** contre **767.314 DT** au 31 Décembre 2014. Ces montants sont détaillés comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
- Charges diverses ordinaires	51.413	160.929
- Impôt, taxes et versements assimilés	545.024	160.929
Total	596.437	767.314

R-2-5 Dotations aux amortissements et aux provisions nettes

Le solde de cette rubrique au 31 Décembre 2015 s'élève à **2.384.379 DT** contre **1.553.743 DT** au 31 Décembre 2014. Ce solde se présente comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
- Dotations aux amortissements	1.169.258	1.222.490
- Dotations aux provisions pour dépréciation	524.088	574.607
-Dotations aux provisions pour risque fiscal	750.000	
- Reprise sur provisions	-58.969	-243.354
Total	2.384.379	1.553.743

R-3 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation est déficitaire de **4.862.590 DT** au 31 Décembre 2015 contre **4.360.436DT** au 31 Décembre 2014.

R-3-1 Charges financières

Le montant des charges financières arrêté au 31 Décembre 2015 est de **783.310 DT** contre **554.707 DT** au 31 Décembre 2014.

R-3-2 Produits financiers

Le solde de cette rubrique au 31 Décembre 2015 s'élève à **143.840 DT** contre **250.526 DT** au 31 Décembre 2014.

R-3-3 Autres gains ordinaires

Le solde de cette rubrique au 31 Décembre 2015 s'élève à **339.781 DT** contre **106.192 DT** au 31 Décembre 2014.

R-4 Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés est calculé sur la base du minimum d'impôt comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
- Résultat comptable avant impôt	-5.162.279	-4.558.425
- Impôt sur les sociétés (min d'impôt : 0,2% du CA local brut)	-90.975	-85.266
Résultat Net	-5.253.254	-4.643.691

F- NOTES RELATIVES
A L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

L'état de flux de trésorerie est élaboré selon le modèle de référence qui consiste à fournir des informations sur les principales catégories de rentrées et de sorties de fonds. Ainsi, les flux de trésorerie de l'exercice sont classés en flux provenant (ou utilisés) des (ou dans) les activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

La variation de la trésorerie globale au 31 Décembre 2015 est négative totalisant **5.155.752 DT** et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	-1.909.104	-244.041
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-1.009.802	-403.061
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	-784.028	-689.818
VARIATION DE LA TRESORERIE	-5.036.227	-1.336.920

F-1 Flux de trésorerie provenant de l'exploitation

Les activités d'exploitation font ressortir au 31 Décembre 2015 un flux négatif de **1.909.104 DT**.

F-2 Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Les activités d'investissement font ressortir au 31 Décembre 2015 un flux négatif de **1.009.802 DT**.

F-3 Flux de trésorerie affectés aux activités de financement

Les activités de financement font ressortir au 31 Décembre 2015 un flux négatif de **784.028 DT**.

NOTE RELATIVE AUX PARTIES LIEES

1- Identifications des parties liées

Les parties liées de la SOTETEL sont les suivantes :

- La société TUNISIE TELECOM :

Il s'agit de la société mère de la SOTETEL dont elle détient 35% du capital. TUNISIE TELECOM est également le principal client de la SOTETEL.

- La société SRS :

Cette société est détenue à 50% par la SOTETEL et est en liquidation.

- La Société SOTETEL-IT.COM :

Cette société est détenue à 99% par la SOTETEL et est en liquidation.

- Les dirigeants de la SOTETEL :

Il s'agit du président du conseil, des administrateurs et du directeur général.

2- Transactions effectuées avec les parties liées autres que les dirigeants de la société :

- Transactions et soldes avec TUNISIE TELECOM :

Les prestations réalisées courant 2015 pour le compte du client TUNISIE TELECOM totalisent un montant de **33.545.878 DT HTVA** représentant **85,7%** du chiffre d'affaires global.

Les créances sur TUNISIE TELECOM comptabilisées par la SOTETEL au 31 décembre 2015 s'élèvent à **21.823.813 DT** dont **6.360.172 DT** de créances facturées, **9.292.856 DT** de travaux réalisés et non facturés et **6.170.785 DT** de retenues de garantie.

- Transactions et soldes avec IT. COM :

Conformément au procès verbal du conseil d'administration du 17 janvier 2002, un prêt de **150 KDT** a été octroyé à la société IT-COM. Ce montant demeure impayé au 31/12/2015 avec un principal qui s'élève à **131 107 DT**.

TABLEAU D'AMORTISSEMENT AU 31/12/2015

(EXPRIME EN DINARS)

DESIGNATIONS	TERRAINS	CONSTRUCTION	MAT.DE CHAN ET OUTILLAG	MAT.DE TRANSPORT	M.M.B.	MAT. INFORMAT.	A.A.I.	FONDS DE COMMERCE	LOGICIELS	LOGICIELS ORACLE	MAT.INF. EN COURS	CONST. EN COURS	TOTAUX(TND)
V. BRUTE DES IMMOB. AU 01-01-2015	1 751 659	7 723 369	9 344 246	4 431 674	866 887	1 300 199	376 304	90 000	351 288	588 584	54 190	1 642	26 880 042
IMMOBILISATIONS ACQUISES EN 2015	18 084	0	797 389	48 279	3 478	8 547	0	0	4 015	0			879 792
CESSION EN 2015			0	-128 710									-128 710
V. BRUTE DES IMMOB. AU 31-12-15	1 769 743	7 723 369	10 141 635	4 351 243	870 365	1 308 746	376 304	90 000	355 303	588 584	54 190	1 642	27 631 125
AMORTISSEMENTS AU 01/01/2015		2 583 813	8 598 695	3 699 026	824 217	1 080 871	375 228	90 000	347 402	586 647	0	0	18 185 900
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS 2015		179 968	426 155	303 689	10 567	76 373	617		4 443	1 937			1 003 749
CESSIONS IMMOBILISATIONS EN 2015			0	-128 710									-128 710
AMORTISSEMENTS AU 31-12-15		2 763 781	9 024 850	3 874 006	834 783	1 157 244	375 845	90 000	351 845	588 584	0	0	19 060 938
VAL.NETTES DES IMMOB. AU 31-12-15	1 769 743	4 959 588	1 116 785	477 237	35 582	151 502	458	0	3 458	0	54 190	1 642	8 570 186

Messieurs les actionnaires de la Société
Tunisienne d'Entreprises de
Télécommunications "SO.T.E.TEL"

Tunis, le 6 juin 2016

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015**

Messieurs les Actionnaires,

En execution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons examiné le bilan ci-joint de la **Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SO.T.E.TEL"**, arrêté au 31 décembre 2015, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives, couvrant la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2015

1- Responsabilité du management de la société

Ces états financiers, qui font apparaître un total net de bilan de **50 201 351 TND**, un résultat net déficitaire de **-5 253 254 TND**, des capitaux propres avant résultat de l'exercice de **20 342 011 TND** et une trésorerie négative à la fin de l'exercice de **-5 036 226 TND** ont été établis par la Direction de votre société qui est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Comptables Tunisiennes. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère et fidèle d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables eu égard aux circonstances

2- Responsabilité des Commissaires aux comptes

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration, notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit

Notre audit a été effectué conformément aux normes internationales d'audit ainsi qu'aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondage, les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

3- Opinion

A notre avis, les états financiers ci-dessus mentionnés, expriment de façon sincère et régulière la situation financière de la **Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SO.T.E.TEL"** au 31 décembre 2015 ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date. Les états financiers sont établis en adoptant les méthodes comptables d'évaluation et de présentation préconisées par les Normes Comptables Tunisiennes et sont comparables à ceux de l'exercice précédent.

4- Observations

Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

4-1 En application des dispositions de l'article 6 de la loi 95-34 du 17 avril 1995 relative au redressement des entreprises en difficultés économiques, nous avons demandé à la direction générale de la SOTETEL des éclaircissements relatifs à tous les actes menaçant l'activité de la société et que nous avons relevés à l'occasion de l'accomplissement de notre fonction.

Une réponse nous a été adressée par la direction générale précisant les principales actions structurantes et les différentes mesures prises pour redresser la situation. Un plan de relance comportant des initiatives immédiates a été mis en œuvre au début de l'exercice 2016.

4-2 Les créances de la SOTETEL présentent au 31 décembre 2015 un solde brut de **33 168 485 DT** provisionné à raison de **5 089 886 DT**, ce qui porte le solde net à la somme de **28 078 599 DT**.

Le solde brut du Client Tunisie Telecom s'élevant à 21 823 813 DT, soit 66% du total brut des soldes clients, est constitué à hauteur de 6 170 785 DT (soit 28%) de retenues de garanties non encore apurées.

Le rapport présenté à la société le 8 avril 2016 confirme les soldes inscrits à l'actif du bilan de la SOTETEL et affirme que la provision sur créance douteuse constatée par la SOTETEL dépasse le risque de non recouvrement des créances correspondantes.

5- Vérifications Spécifiques et Informations prévues par la loi

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la réglementation en vigueur.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents mis à la disposition des actionnaires et relatifs à l'exercice 2015.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne. Les insuffisances relevées et les recommandations correspondantes ont été consignées dans la lettre de contrôle interne.

Nous signalons que conformément à ce qui est requis par l'article 3 de loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

P/Le Groupement

Cabinet Jamel SASSI – Elf Conseil

Jamel SASSI



**Messieurs les Actionnaires de la Société Tunisienne
d'Entreprises de Télécommunications "SO T.E.TEL"**

Tunis, le 6 juin 2016

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015**

Messieurs les Actionnaires,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures égales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées :

Nous vous informons que dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, nos investigations ont révélé l'existence de deux nouvelles conventions conclues en 2015

- Un contrat de leasing portant sur un lot de matériel de chantier et un lot d'outillages a été conclu avec la société BT Leasing pour un montant en principal de **865 723 Dinars**.
Au 31 décembre 2015, les échéances à court terme totalisent un montant de 132 463 Dinars et celles à long terme un montant de 689 448 Dinars
- Un crédit à court terme de **400 000 Dinars** obtenu auprès de la Banque de Tunisie en Mai 2015 et remboursable sur 3 tranches d'égale montant (133 333 Dinars), en Septembre 2015, Janvier 2016 et Mars 2016

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants):

L'exécution des conventions suivantes, conclues et approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2015

- Des contrats de locations conclus avec la Société Tunisie Telecom qui exploite en locations les propriétés suivantes appartenant à la SOTETEL

- Contrat de location conclu en Octobre 2012 pour 3 ans portant sur l'exploitation d'un local appartenant à la SOTETEL en tant qu'agence Commerciale de Tunisie Telecom à Sfax d'une superficie de 76 m². Le loyer facturé en 2015 s'est élevé à la somme de 25 515 Dinars hors TVA;
 - Contrat de location d'un ensemble immobilier situé à Ksar Said. Le loyer facturé en 2015 s'est élevé à la somme de 113 467 Dinars Hors TVA;
 - Contrat de location de la terrasse du bâtiment sis Rue des Entrepreneurs Z.I La Charguia pour 30 m² conclu en novembre 2003 sur une période de 15 ans pour l'installation d'une station GSM et les installations y afférentes. Le loyer facturé en 2015 s'est élevé à la somme de 6 577 Dinars Hors TVA;
 - Contrat de location conclu en Octobre 2011 sur 15 ans portant la location d'une superficie de 40m² située à la zone industrielle de Sousse pour l'installation d'une station GSM et les installations y afférentes. Le loyer facturé en 2014 s'est élevé à la somme de 8 972 Dinars Hors TVA;
- Conformément au procès-verbal du conseil d'administration du 17 janvier 2002, un prêt de 150 000 DT a été octroyé à la société IT.Com (filiale à 99% de la SO.T.E.TEL). Le montant demeurant impayé au 31 Décembre 2015 en principal s'élève à 131 107 Dinars. Ce montant est totalement provisionné par la SO.T.E.TEL.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se présentent comme suit au titre de l'exercice 2015 (Montants en Dinars Tunisiens):

Désignation	Charges	Passifs
Rémunérations brutes du Directeur Général (y compris les charges sociales l'égales)	110 857	
Avantages e nature du Directeur Général	9 265	
Total rémunérations brutes du Directeur Général	120 122	
Rémunérations des membres du comité permanent d'audit	11 250	11 250
Jetons de présence	31 250	31 250
Total	162 622	42 500

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

P/Cabinet Jamel SASSI – Elf Conseil

Jamel SASSI

